

ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE
RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2007

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société pleinement intégrée qui fournit de la technologie et des services nucléaires à des sociétés de services publics exploitant des centrales nucléaires dans le monde entier. Fondée en 1952, EACL est le concepteur et le constructeur de la technologie CANDU^{MD}.

EACL est spécialisée dans un éventail de produits et de services d'énergie nucléaire de pointe qui constituent une composante importante des programmes énergétiques propres adoptés sur quatre continents. Ses quelque 4 100 employés à temps plein offrent des services dans le domaine de la recherche et du développement, du soutien, de la conception et de l'ingénierie, de la gestion de projets de construction, des technologies spécialisées, de la remise en état, de la gestion des déchets et du déclassement relativement au réacteur CANDU.

Mandat

EACL créera de la valeur pour les clients et l'actionnaire :

- en assurant la gestion responsable et rentable de la plate-forme nucléaire du Canada
- en tirant parti de l'infrastructure technologique pour livrer des produits et services nucléaires sur le marché
- en favorisant une croissance rentable de façon à pouvoir verser des dividendes

Vision

- Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires
- Protéger la santé et assurer la sécurité du public et des employés, et œuvrer à la préservation de l'environnement
- Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations à venir

Valeurs

Pour réaliser la vision d'EACL, les employés doivent :

- être axés sur les besoins des clients
- être soucieux de la qualité, de l'excellence et de la sûreté
- assumer personnellement la part de responsabilité qui leur incombe
- être déterminés à communiquer de manière transparente et honnête
- être habilités à relever des défis et à innover
- être engagés envers l'apprentissage et le travail d'équipe
- être motivés par le rendement

Engagement envers les clients

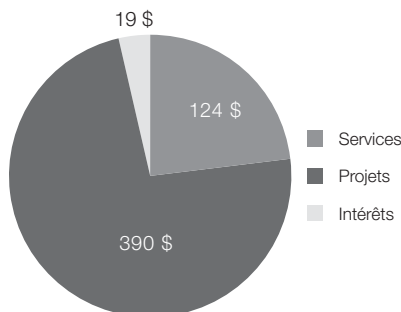
Confiance, qualité, innovation, valeur . . . voilà l'engagement d'EACL envers vous

Revenus en 2006–2007

(533 millions de dollars)

Les revenus des Opérations commerciales ont augmenté de 67 % environ, en raison des progrès marqués des projets de remise en état au pays et de la mise en œuvre d'un nouveau contrat international important conclu pendant l'année. On s'attend à ce que les activités de remise en état contribuent de façon importante à la croissance des revenus d'EACL au cours des cinq prochaines années.

Opérations commerciales



Par région

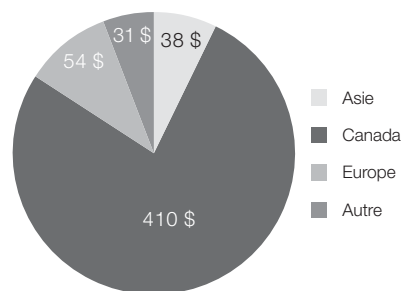


Table des matières

1	Faits saillants de 2006–2007	9	Comparaison avec le plan d'entreprise	21	Responsabilité de la direction
2	Message du président du Conseil	9	Revue des secteurs d'activité	21	Rapport des vérificateurs
3	Message du président	9	Opérations commerciales	22	Bilan consolidé
4	Rapport de gestion	10	Technologie	23	État consolidé des résultats
4	Énoncés prospectifs	12	Gestion du passif	24	État consolidé du capital d'apport
4	Aperçu des activités d'EACL	13	Flux de trésorerie et fonds de roulement	24	État consolidé du déficit
4	Objectifs et stratégies	14	Perspectives	25	État consolidé des flux de trésorerie
5	Facteurs clés de réussite et capacité de produire des résultats	15	Gestion des risques et incertitudes	26	Notes afférentes aux états financiers consolidés
7	Secteurs d'activité aux fins de l'information financière	18	Arrangements hors bilan	37	Conseil d'administration
8	Revue financière	19	Nouvelles conventions comptables non encore entrées en vigueur	38	Gouvernance
8	Principales informations financières	19	Conventions et estimations comptables critiques	39	Rétrospective financière consolidée des cinq derniers exercices
				40	Bureaux d'EACL

FAITS SAILLANTS DE 2006–2007

- Les revenus du secteur Opérations commerciales se sont accrus de plus de 40 % par rapport à l'exercice précédent pour passer à 574 millions de dollars, sous l'impulsion des progrès exceptionnels des projets de prolongation de la durée de vie des réacteurs
- Le second réacteur CANDU à Cernavoda, en Roumanie, devrait être relié au réseau roumain comme prévu en juillet 2007
- EACL a fait des progrès vers l'atteinte de ses objectifs de gérance en matière de santé, de sécurité et d'environnement à son site de Chalk River, en haussant son investissement dans l'exploitation de ses installations de 28 millions de dollars pour le porter à 160 millions de dollars
- EACL a accru son investissement dans le soutien de la sûreté et de la performance du parc de réacteurs CANDU de 6 millions de dollars pour le porter à 54 millions de dollars
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté sensiblement en 2006–2007, ce qui a permis à EACL de faire progresser les activités de développement du réacteur CANDU avancé^{MD} (ACR-1000^{MD}) pendant l'année, moyennant des coûts de 69 millions de dollars financés par les ressources internes. Le projet ACR-1000 a atteint l'étape importante de la conception définitive pour l'équipement et les systèmes clés et les plans préliminaires des immeubles et de l'équipement.
- L'encaisse d'EACL (y compris la trésorerie et ses équivalents, l'encaisse distincte et les placements à court terme) au 31 mars 2007 a augmenté de 30 millions de dollars pour s'établir à 141 millions de dollars, à la faveur des activités commerciales accrues
- Un protocole d'entente a été conclu avec Ressources naturelles Canada, visant la mise en œuvre d'un plan quinquennal de gestion des déchets et de déclassé compte tenu d'un financement approuvé de 520 millions de dollars (y compris 7 millions de dollars au titre des coûts de Ressources naturelles Canada)
- Le site de Chalk River a obtenu un permis d'exploitation de 63 mois de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire qui contribue de façon importante à la stabilité opérationnelle
- L'effectif est passé à environ 4 100 employés à temps plein, en hausse de 15 %, afin de soutenir la croissance des activités commerciales et l'exploitation du site de Chalk River

TECHNOLOGIE DE CALIBRE MONDIAL

On compte 48 réacteurs à eau lourde de type CANDU en service, en construction ou en cours de remise en état sur quatre continents.



BUREAUX D'EACL

- 1 Siège social, Mississauga, Canada
- 2 Laboratoires de Whiteshell, Canada
- 3 Montréal, Canada
- 4 Ottawa, Canada
- 5 Laboratoires de Chalk River, Canada
- 6 Saint-Jean, Canada
- 7 Gaithersburg, Maryland, États-Unis
- 8 Pickering, Canada
- 9 Séoul, Corée du Sud
- 10 Beijing, Chine

RÉACTEURS CANDU

- A Ontario, Canada (18 réacteurs)
- B Québec, Canada (1 réacteur)
- C Nouveau-Brunswick, Canada (1 réacteur)
- D Argentine (1 réacteur)
- E Roumanie (1 réacteur, 1 en construction)
- F Pakistan (1 réacteur)
- G Inde (13 réacteurs, 5 en construction)
- H Corée du Sud (4 réacteurs)
- I Chine (2 réacteurs)

REMISES EN ÉTAT

- J Ontario, Canada
- K Nouveau-Brunswick, Canada
- L Corée du Sud

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Compte tenu de la situation mondiale et de nos besoins constants en sources d'énergie stables, je suis heureux de constater qu'EACL joue plusieurs rôles et qu'elle a sa place dans l'avenir de notre secteur énergétique.

EACL possède la technologie, les compétences et les relations nécessaires avec l'industrie pour participer au mouvement de renouvellement mondial de l'énergie nucléaire observé à l'heure actuelle. EACL et tous les membres de son équipe industrielle dans le monde entier savent clairement ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs de la société et assurer sa croissance et sa réussite futures pendant cette phase de renouveau nucléaire. De plus, ils disposent d'une stratégie solide pour y arriver, autant dire que nous sommes prêts.

EACL s'est bâtie une base solide pour le futur. Notre technologie CANDU a infailliblement assuré le succès d'un nombre inégalé de projets, toujours réalisés selon les calendriers et les budgets établis et comptant parmi les meilleurs au monde. Notre centrale ACR-1000 marque l'avènement mondial de la nouvelle génération de centrales plus puissantes et plus rentables.

EACL offre également des services et du soutien en matière de maintenance des centrales existantes destinées à fonctionner pendant quelques décennies encore, pendant la mise en place de la nouvelle génération de centrales et celle de la quatrième génération. Les capacités de R et D d'EACL sont reconnues dans le monde entier et lui permettront de continuer à se classer parmi les chefs de file en matière de développement des technologies de production d'électricité d'origine nucléaire, de sûreté, de sécurité et de soins de santé d'avenir.

Le conseil d'administration d'EACL offre son soutien et ses conseils à la direction d'EACL et fait office de liaison avec le ministre des Ressources naturelles et ses collègues au gouvernement pour s'assurer que la société offre la plus grande valeur ajoutée possible au Canada. Le mandat du conseil

consiste également à fournir des informations stratégiques utiles à la gestion des infrastructures nucléaires du Canada, en établissant notamment un équilibre entre les occasions et les risques financiers, techniques et commerciaux et en maintenant au plus haut niveau les normes de rendement pour EACL.

Nous continuons à améliorer nos stratégies et notre gouvernance, à parfaire nos produits haut de gamme, à chercher une solution pour une gestion plus sûre et plus efficace des déchets, à améliorer l'exécution de nos projets et les niveaux de satisfaction des clients, à créer des alliances stratégiques dans le secteur pour être plus concurrentiels et à attirer et à fidéliser le personnel le plus talentueux pour notre équipe.

En tant que partie intégrante du secteur nucléaire mondial, EACL a forgé des liens étroits et a formé des équipes d'avenir. Nos clients, nos fournisseurs, les membres de l'équipe CANDU, les partenaires et le personnel impliqué dans le développement, travaillent tous ensemble pour offrir une énergie nucléaire plus propre à un monde à la recherche de solutions énergétiques non polluantes, pouvant répondre aux attentes d'une société en quête d'un meilleur avenir.

J'aimerais remercier nos administrateurs qui ont investi toute leur énergie dans la croissance de la société et toutes les personnes talentueuses d'EACL qui m'ont accueilli dans mes nouvelles fonctions de président du Conseil. Chacun d'eux m'a apporté la conviction qu'EACL sera un des principaux acteurs du renouveau nucléaire.



MICHAEL C. BURNS
Président du Conseil

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Portée par la popularité grandissante de l'énergie nucléaire auprès de l'opinion publique dans le monde entier, EACL a connu une année de croissance financière, de réalisations techniques et d'expansion de ses ressources. La Société est plus que jamais en position d'atteindre un niveau d'excellence sans précédent sur les plans national et international.

Les revenus de nos Opérations commerciales ont augmenté de plus de 67 % grâce à des progrès considérables dans la réalisation de contrats importants de remise en état des réacteurs pour Énergie Nouveau-Brunswick, Bruce Power et Korea Hydro & Nuclear Power Co., Ltd. (KHNP). Les travaux se déroulent selon les calendriers et les budgets convenus.

Les fonds générés par les activités d'exploitation nous ont par ailleurs permis de poursuivre la mise au point du réacteur CANDU avancé^{MD}, l'ACR-1000^{MD}, qui a franchi l'étape de la conception définitive. Ainsi, nous montrons clairement au marché que nous sommes en passe d'atteindre l'objectif d'une mise en service potentielle en 2016.

Pendant l'année, nous avons à nouveau fait la preuve de nos capacités avec l'installation d'un second réacteur CANDU à Cernavoda (en Roumanie) destiné à être raccordé au réseau de distribution d'électricité roumain en juillet 2007, comme prévu, et la conclusion, plus tôt cette année, de notre premier contrat international de retubage pour le réacteur Wolsong 1 de KHNP. Les projets continus de remise en état et les autres projets en cours constituent un carnet de commandes bien garni de 1,3 milliard de dollars. Ce chiffre inclut le carnet de commandes de notre secteur Services, qui s'établit à 131 millions de dollars.

La santé et la sécurité de nos employés et des collectivités dans lesquelles nous travaillons ainsi que la sûreté de nos produits restent nos grandes priorités. EACL a pu augmenter de 6 millions de dollars son investissement dans l'amélioration de la sécurité et du bon fonctionnement des réacteurs CANDU et s'est rapprochée de ses objectifs de gestion responsable en santé, sécurité et protection de l'environnement en augmentant de 28 millions de dollars ses investissements dans ses installations de Chalk River.

L'initiative visant l'émulation d'une culture de la sécurité chez EACL, lancée en 2005, a été intensifiée l'année dernière avec une série de programmes, dont des séances de sensibilisation relatives aux performances humaines et aux outils sans défaut. Par ailleurs, la réduction constante de la fréquence et de la gravité des blessures et de l'absentéisme qui en résulte reflète notre progression dans l'adoption des meilleures pratiques du

secteur. En 2006–2007, la Société a atteint son objectif de réduction de la fréquence et de la gravité des accidents, le chiffre ayant été réduit de 10 % par rapport à la moyenne des trois années précédentes.

Nos efforts visant à obtenir du gouvernement du Canada qu'il s'engage à régler la question de la gestion des déchets hérités du passé ont porté leurs fruits avec la signature d'un protocole d'entente avec Ressources naturelles Canada visant un plan de déclassement et de gestion des déchets. Le nouveau cadre de financement de 520 millions de dollars sur cinq ans fournit un engagement approprié et un financement sûr. Parallèlement, la Commission canadienne de sûreté nucléaire a accordé un permis d'exploitation de 63 mois pour le site de Chalk River, ce qui contribue énormément à la stabilité opérationnelle.

EACL poursuit ses efforts de pénétration des marchés nationaux en proposant une solution concurrentielle, sécuritaire et écologique pour construire de nouvelles centrales nucléaires en Ontario, au Nouveau-Brunswick et dans les sables bitumineux de l'Alberta. Grâce à son réacteur CANDU, de fabrication canadienne, et à sa précieuse alliance avec l'équipe CANDU, EACL est également bien placée pour profiter des possibilités du marché. La société fait également des progrès sur plusieurs marchés internationaux, notamment au Royaume-Uni.

Pour faire face à la demande croissante du secteur, EACL s'est engagée à créer et à maintenir un environnement de travail susceptible d'attirer, de retenir, de former et de motiver efficacement des employés compétents possédant des connaissances appropriées. EACL a augmenté son personnel de 15 %, en embauchant plus de 500 personnes pour faire face à la croissance de ses activités et assurer le bon fonctionnement de ses installations de Chalk River. Notre personnel est maintenant un savant mélange de nouveaux talents et d'experts chevronnés.

Ces réalisations nous placent en meilleure position que l'année dernière pour assurer notre succès. Je suis confiant que nous continuerons à prospérer en 2007 et qu'en suivant nos objectifs stratégiques, nous n'aurons plus qu'à saisir les occasions qui se présenteront à nous.



ROBERT G. VAN ADEL
Président-directeur général

RAPPORT DE GESTION

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été approuvé par le Comité de vérification d'EACL. Il fournit des commentaires sur le rendement de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2007 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférentes figurant dans le présent rapport annuel.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont un grand nombre est indépendant de la volonté d'EACL, pourraient finalement se révéler incorrectes du fait qu'elles sont assujetties à des risques et incertitudes.

Aperçu des activités d'EACL

Les activités d'EACL englobent tous les aspects touchant la gestion du cycle de vie du réacteur CANDU, c'est-à-dire la conception et la construction de réacteurs nucléaires et de produits connexes, les services, la prolongation de la durée de vie, le déclassement des centrales et la gestion des déchets. De plus, EACL gère la production et l'approvisionnement, répondant à une partie importante des besoins d'isotopes médicaux à l'échelle mondiale.

Au nom du gouvernement du Canada, EACL joue également un rôle stratégique unique qui s'inscrit dans la politique gouvernementale en matière de maintien et d'amélioration de la technologie nucléaire canadienne afin de satisfaire aux besoins d'approvisionnement en électricité du Canada et de s'acquitter, de manière sûre et efficace, de ses obligations de déclassement et de gestion des déchets. EACL compte sur le financement fourni par le gouvernement du Canada pour gérer son secteur Laboratoires nucléaires, qui comprend les installations de recherche et de développement (R et D) liées aux réacteurs CANDU à Chalk River, en Ontario, et à Pinawa (Whiteshell), au Manitoba.

Industrie nucléaire et rôle d'EACL

L'industrie nucléaire, représentée par la technologie des réacteurs CANDU, procure des avantages considérables au Canada. EACL joue un rôle important au nom des citoyens canadiens en influençant la politique gouvernementale relative à l'énergie, à l'économie, à l'environnement et à la santé. Les avantages offerts par la technologie nucléaire au Canada sont notamment les suivants :

- L'énergie nucléaire est une source de production d'électricité de base stable, sans carbone et à faibles émissions. Actuellement, la technologie des réacteurs CANDU répond à 16 % environ des besoins d'électricité du Canada, la plus grande part allant à l'Ontario (54 %) et au Nouveau-Brunswick (25 %).
- L'industrie nucléaire canadienne représente un marché de 5 milliards de dollars par année regroupant 150 entreprises canadiennes et comprenant 31 000 emplois directs et indirects. Ses exportations nettes s'élèvent à 1,2 milliard de dollars par année et on prévoit qu'elles se multiplieront rapidement grâce à la croissance et à la demande d'énergie nucléaire.
- La technologie CANDU évite l'émission d'environ 90 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES) par année. De plus, elle pourrait alimenter en énergie nucléaire la région de sables bitumineux en Alberta et permettre ainsi d'éliminer des émissions importantes de GES tous les ans.
- Par l'entremise d'EACL, le Canada est le premier producteur mondial d'isotopes médicaux et fournit environ 60 % des isotopes utilisés dans les applications médicales dans le monde. Les activités de production d'isotopes apportent une importante contribution à la santé ainsi qu'au secteur de la médecine nucléaire au Canada et à l'échelle mondiale. Les isotopes médicaux, qui comprennent notamment le molybdène 99 et le cobalt 60, servent à traiter, selon les estimations, quelque 68 000 personnes par jour. Ces isotopes sont produits par le réacteur national de recherche universel (NRU) dans les laboratoires de Chalk River d'EACL.

Avantages offerts par l'industrie nucléaire canadienne

- Marché de 5 milliards de dollars par année
- 150 entreprises canadiennes
- Emplois spécialisés bien rémunérés (21 000 directs, 10 000 indirects)

ÉNERGIE	ÉCONOMIE	ENVIRONNEMENT ET SANTÉ
<ul style="list-style-type: none">• Source d'énergie stable :<ul style="list-style-type: none">· 54 % en Ontario et 25 % au Nouveau-Brunswick• L'expertise nucléaire dans l'est du Canada complète l'expertise en hydrocarbures de l'ouest du pays	<ul style="list-style-type: none">• Exportations annuelles de 1,2 milliard de dollars• Contribution à la science et aux technologies :<ul style="list-style-type: none">· La technologie CANDU est l'une des dix plus importantes réalisations canadiennes en ingénierie· Cancérothérapie par radiations au cobalt	<ul style="list-style-type: none">• L'énergie nucléaire canadienne évite l'émission d'environ 90 millions de tonnes de GES par année• Plus de la moitié de la production d'isotopes médicaux dans le monde

Source : Association nucléaire canadienne, AECL

Objectifs et stratégies

Pour réaliser sa vision, EACL vise trois grands objectifs à long terme :

1. Devenir un chef de file sur nos marchés en misant sur l'excellence du rendement et les relations d'affaires

L'industrie nucléaire doit s'adapter à un environnement qui change rapidement. À l'échelle internationale, de grands fournisseurs d'énergie nucléaire se sont regroupés et les possibilités de construction de réacteurs et de prolongation de la durée de vie s'accroissent en raison de la

hausse prévue de la demande d'électricité. Au pays, la présence importante d'EACL a donné lieu à plusieurs contrats et projets de contrats de prolongation de la durée de vie ainsi qu'à plusieurs projets de construction de nouveaux réacteurs. EACL est positionnée stratégiquement pour offrir à ses clients des produits et des services de qualité en raison de ses connaissances de pointe de la technologie CANDU, de ses installations spécialisées et de ses compétences dans la gestion de projets et le service. Elle doit cependant gérer les ressources et la technologie dans un marché hautement concurrentiel où se trouvent notamment des fournisseurs internationaux disposant de ressources considérables. Pour ce faire, EACL offre un soutien stratégique à ses fournisseurs et ses clients tout au long du cycle de vie de la gestion de la technologie nucléaire, et fait équipe avec eux. En tirant parti de la synergie qu'offre sa capacité technologique, EACL fournit des solutions novatrices à ses clients et maximise la valeur pour le gouvernement du Canada.

Les stratégies sur cinq ans visant à atteindre cet objectif sont les suivantes :

- Négocier et réaliser avec succès les contrats de prolongation de la durée de vie des réacteurs
- Réaliser des ventes de constructions nouvelles de réacteurs CANDU au Canada et à l'échelle internationale
- Consolider le portefeuille des produits et services en développant et en vendant des produits et services CANDU à valeur ajoutée
- Se concentrer sur l'application de processus de qualité afin d'améliorer la satisfaction des clients
- Élargir ses capacités par le recrutement, l'impartition, les partenariats et les acquisitions stratégiques

2. Faire preuve de vigilance et de leadership dans les domaines de la santé, de la sûreté, de l'environnement et de l'excellence opérationnelle

Afin de devenir un chef de file des technologies liées à l'environnement, à la santé et à la sûreté, EACL s'engage à gérer ses activités de R et D nucléaire et de gestion des déchets ainsi que l'infrastructure connexe, au nom du gouvernement du Canada, de manière efficace et efficiente. L'objectif final est de répondre aux exigences touchant la réglementation, la sûreté, l'environnement et les aspects techniques. La santé et la sécurité de nos employés, les collectivités que nous servons et la sûreté de nos produits sont d'une importance primordiale dans la conduite des affaires d'EACL. Des stratégies sont élaborées et mises en œuvre afin d'assurer que les activités à toutes les installations d'EACL sont menées de manière à respecter, voire dépasser, les normes prescrites par les règlements en vigueur et à atteindre l'excellence opérationnelle.

Les stratégies sur cinq ans visant à atteindre cet objectif sont les suivantes :

- Favoriser, communiquer et soutenir une culture de la sûreté
- Atteindre l'excellence opérationnelle
- Continuer d'assurer l'approvisionnement continu en isotopes et trouver de nouveaux clients
- Répondre aux exigences d'obtention des permis des sites
- Démontrer la valeur et la rentabilité des programmes et des activités des Laboratoires nucléaires
- Obtenir un financement durable pour la remise en état du site de Chalk River et le soutien du Conseil national de recherches pour la prolongation de la durée de vie ou le remplacement du réacteur NRU

3. Jouer un rôle de premier plan dans le développement et les applications technologiques afin d'améliorer continuellement le rendement du réacteur CANDU pendant son cycle de vie

EACL s'assure que ses programmes et ses installations de R et D sont à la hauteur en matière de conception et d'obtention de permis pour les clients nationaux et internationaux pendant la durée de vie de tous les réacteurs CANDU. Il s'agit de travaux de R et D qui sont généralement menés dans les laboratoires nucléaires financés par le gouvernement national dans d'autres pays, et non par des fournisseurs d'énergie nucléaire qui se concentrent sur les travaux commerciaux et de développement appliqué qui débouchent directement sur des produits et des services. À ce titre, EACL est unique puisqu'elle joue à la fois le rôle de laboratoire national et de fournisseur de réacteurs. Cette capacité intégrée assure un transfert de technologie plus efficace des Laboratoires nucléaires aux produits et services commerciaux. Nos investissements continus et l'exploitation de nos capacités en R et D et en gestion des déchets contribuent à accroître notre capacité d'effectuer des travaux de R et D tout en étant en mesure de satisfaire aux exigences en matière de politique gouvernementale.

Les stratégies sur cinq ans visant à atteindre cet objectif sont les suivantes :

- S'assurer que la base technologique respectera les exigences relatives à la sûreté, aux permis et au dimensionnement des réacteurs CANDU
- Se concentrer sur le développement technologique et sur la commercialisation pour améliorer la valeur offerte au client
- Démontrer que le programme de gestion des déchets et de déclasséement progresse et qu'il apporte de la valeur

Facteurs clés de réussite et capacité de produire des résultats

Engagement envers les clients

La réussite commerciale a un lien direct avec la satisfaction de la clientèle. EACL assure sa réussite en observant les conditions contractuelles, en fournissant des produits et services économiques et novateurs et en offrant un soutien continu aux clients. Les programmes fondamentaux mis en œuvre au cours des dernières années pour apporter des modifications à la culture d'EACL se sont traduits par une satisfaction plus grande de la clientèle. La capacité démontrée d'EACL de livrer avec succès des projets CANDU selon l'échéancier et le budget renforce la performance prévue relativement aux contrats en cours et futurs. EACL continue d'utiliser sa capacité en R et D pour livrer des produits et services économiques de qualité supérieure et fournir au client un soutien novateur continu fondé sur une solide connaissance des réacteurs CANDU.

LE TAUX DE SATISFACTION
DE LA CLIENTÈLE A CONTINUÉ
DE S'AMÉLIORER EN 2006-2007 POUR
LE QUATRIÈME EXERCICE
CONSÉCUTIF, ATTEIGNANT 87 %

Perception publique de l'énergie nucléaire

Il est capital pour assurer la réussite à long terme d'EACL que le public reconnaisse les avantages de l'énergie nucléaire. EACL s'est engagée à maintenir un dialogue ouvert et honnête au moment opportun, et qui porte sur les préoccupations exprimées par les Canadiens. Nous sommes convaincus que grâce à l'établissement d'une communication efficace, le public prendra de plus en plus conscience que l'option nucléaire CANDU est une option vraiment canadienne, excellente et sûre selon les normes mondiales, et que l'on doit la soutenir pour le bien de tous. Les stratégies d'EACL comprennent des investissements continus en R et D afin de préserver l'excellente performance du parc de réacteurs CANDU. Cela devrait à son tour permettre d'accroître la production d'énergie propre économique en remplacement de l'énergie produite à partir du charbon, et de répondre à la demande croissante. Au cours des dernières années, l'appui à l'égard de l'énergie nucléaire a augmenté de façon soutenue au Canada et à l'étranger. Selon un sondage Ipsos-Reid récent, 63 % des Ontariens sont en faveur de l'énergie nucléaire dans le cadre de la combinaison des sources d'approvisionnement de la province. De plus, quelque 86 % des Ontariens préfèrent la technologie nucléaire mise au point au Canada à la technologie étrangère, de façon à ce que le pays bénéficie des avantages économiques.

UN SONDAJE IPSOS-REID RÉALISÉ EN 2007 A RÉVÉLÉ QUE 63 % DES ONTARIENS SONT EN FAVEUR DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Recherche et développement

La réussite du programme nucléaire canadien repose sur son importante capacité en R et D. La capacité d'EACL de tirer profit du développement et d'utiliser la propriété intellectuelle en temps opportun est déterminante pour sa réussite commerciale future. De bonnes compétences techniques constituent une base solide pour développer et produire de nouveaux produits et services et de nouvelles solutions rentables afin d'offrir plus d'avantages, une meilleure qualité et plus de valeur aux clients. Le réacteur CANDU avancé (ACR-1000), qui devrait réduire considérablement les coûts en capital et le temps de construction, est une pierre angulaire de la capacité en R et D. L'ACR-1000 est en voie de positionner EACL comme un concurrent redoutable dans la technologie des réacteurs de la prochaine génération. L'infrastructure de R et D d'EACL contribue également à livrer des solutions dont la sûreté et le rendement sont à l'image de l'ensemble du parc de réacteurs CANDU, aidant ainsi ce dernier à dépasser les normes internationales et, par conséquent, à maintenir la crédibilité de l'industrie. EACL évalue sa performance sur le plan de la R et D à l'aide d'un indice qui est utilisé par le gouvernement du Canada pour évaluer l'excellence en sciences et technologie. L'indice est aligné et pondéré en fonction de plusieurs facteurs dont la pertinence du projet, la qualité et le mérite scientifiques, l'incidence et la preuve des résultats, la commercialisation et le lieu de travail de choix.

L'INDICE D'EFFICACITÉ DE R ET D D'EACL S'ÉTABLI À 87 %

Compétences en gestion de projets

Complétant la capacité en R et D, des contrats sont structurés pour offrir de la valeur et être mis en œuvre en temps voulu grâce à une gestion de projets efficace. Le secteur Opérations commerciales d'EACL possède de solides assises dans la gestion de projets d'envergure et dans l'utilisation de ressources, systèmes et techniques cohérents et efficaces pour la réalisation de tels projets. C'est dans ce secteur que s'acquiert l'expérience en gestion de projets, que les employés reçoivent une formation et développent leurs compétences en gestion de projets et leur sens des affaires. Ce résultat s'inspire de la réalisation au cours des dix dernières années de projets internationaux qui ont remporté beaucoup de succès et qui ont été réalisés selon le calendrier et le budget, ainsi que des projets importants de prolongation de la durée de vie en cours. De plus, le second réacteur CANDU à Cernavoda, en Roumanie, a franchi une étape cruciale en mai 2007.

Travaux de construction

Projets	Année d'achèvement
Qinshan 2, Chine	2003
Qinshan 1, Chine	2002
Wolsong 4, Corée du Sud	1999
Wolsong 3, Corée du Sud	1998
Wolsong 2, Corée du Sud	1997
Cernavoda 1, Roumanie	1996

TOUS LES PROJETS IMPORTANTS RÉALISÉS AU COURS DES DIX DERNIÈRES ANNÉES L'ONT ÉTÉ SELON L'ÉCHÉANCIER ET LE BUDGET

Produit de calibre mondial

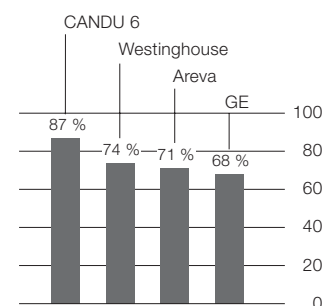
EACL a mis au point et commercialisé une technologie de calibre mondial très performante, le réacteur CANDU, dont elle assure le service de 29 unités dans sept pays. La technologie CANDU est plus fiable que les technologies d'énergie nucléaire concurrentes. Le CANDU 6 a le facteur de charge le plus élevé, soit 87 %, comparativement à 74 % pour Westinghouse, 71 % pour Areva et 68 % pour GE. Le réacteur

CANDU s'est avéré une technologie sûre, économique et fiable au cours de ses quarante années d'existence. Un avantage concurrentiel important est sa capacité de rechargement en marche, qui offre plus de souplesse pour la planification des travaux de maintenance et entraîne moins d'interruptions.

L'EXPLOITATION DES RÉACTEURS CANDU 6 AFFICHE UN FACTEUR DE CHARGE CUMULÉ DE 87 %, SOIT LE PLUS ÉLEVÉ DES TECHNOLOGIES CONCURRENTES

Fiabilité historique des technologies de réacteurs

Facteur de charge cumulé (en date de 2004)



Source : Nuclear Energy Institute, AECL

Partenariats

La force d'EACL réside dans sa capacité de conserver et d'améliorer les connaissances techniques liées aux activités nucléaires, et de gérer des projets commerciaux et non commerciaux. Les alliances stratégiques avec des entreprises commerciales et des établissements de recherche contribuent à la capacité de croissance d'EACL. Les partenariats procurent des avantages à la fois à EACL et à ses partenaires qui profitent d'un rayonnement accru et d'un accès à de nouveaux marchés. Des ententes avec de grandes sociétés internationales, notamment l'Équipe CANDU^{MD} qui se compose de *SNC-Lavalin Nucléaire inc.*, *General Electric Canada*, *Hitachi Canada Ltd.* et *Babcock & Wilcox Canada*, sont en place pour permettre à EACL de répondre aux exigences des clients et de livrer concurrence de manière efficace. Ces alliances sont indispensables pour atténuer les risques commerciaux liés à l'exécution de projets et améliorer le potentiel de marché et de profit pour EACL, ses partenaires et ses clients.

Soutien du gouvernement du Canada

Le soutien du gouvernement, aux paliers fédéral et provincial, a grandement contribué, à ce jour, au développement et au succès de l'industrie nucléaire canadienne. Notamment, le financement gouvernemental actuel soutient le mandat en matière de politique publique d'EACL. Le gouvernement finance actuellement 104 millions de dollars par année, soit environ 50 %, du programme permanent de R et D nucléaire et des installations de soutien. Le reste est financé par les activités commerciales du secteur Technologie d'EACL et par les profits des Opérations commerciales. Par l'entremise d'EACL, le Canada a été en mesure de tirer parti de ce niveau de soutien du gouvernement pour accroître la compétitivité de son industrie nucléaire et mieux positionner ses capacités nucléaires de façon à profiter de l'essor du marché.

Le gouvernement soutient également le développement du réacteur ACR-1000, tout comme les gouvernements d'autres pays appuient financièrement le développement nucléaire et les activités concurrentielles de l'industrie. Le montant du financement de l'ACR-1000 varie chaque année et est approuvé selon les conditions du marché et les activités de R et D prévues. Au cours des deux dernières années, le gouvernement a apporté une contribution annuelle moyenne de 48 millions de dollars. Le gouvernement apporte également un soutien financier par l'entremise de Ressources naturelles Canada pour l'exécution du plan de déclassement et de gestion des déchets d'EACL. Des fonds totaux de 520 millions de dollars (y compris 7 millions de dollars de coûts engagés par Ressources naturelles Canada) sont engagés sur cinq ans, 2006–2007 y compris.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada soutient la technologie CANDU à un niveau élevé à l'échelle internationale, en contribuant à des alliances en R et D. La Société a tiré profit des investissements et du soutien du gouvernement qui lui étaient destinés, et par son entremise, pour développer une industrie nucléaire à part entière. Ce soutien continu aidera à protéger l'investissement du Canada et consolidera la compétence canadienne dans l'industrie nucléaire.

Compétence de la main-d'œuvre

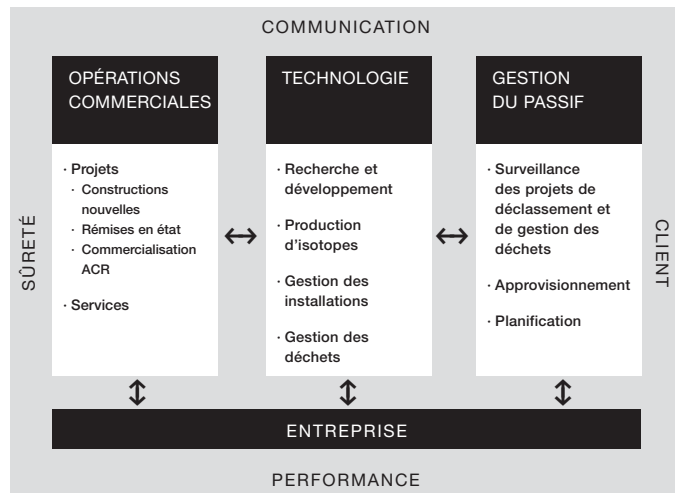
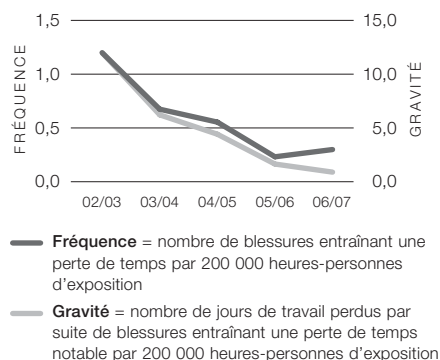
L'une des plus importantes entreprises de haute technologie du Canada, EACL compte quelque 4 100 employés à temps plein, dont plus de 3 200 ingénieurs, scientifiques et technologues hautement qualifiés dans un large éventail de disciplines. L'industrie nucléaire canadienne emploie au total quelque 31 000 personnes hautement compétentes. Des employés de haut calibre dans les domaines scientifique, technique et technologique ainsi que du personnel de gestion et de bureau possédant une vaste expérience sont indispensables au succès à long terme d'EACL et de l'industrie. À cette fin, EACL a pour politique d'établir et de maintenir un milieu de travail propice à l'embauche, la fidélisation, le perfectionnement et la motivation d'employés chevronnés ayant les compétences requises. Pendant l'année, EACL a augmenté son effectif d'environ 500 personnes pour répondre à la croissance et soutenir les installations nucléaires en place à Chalk River. Cet apport de nouveaux talents a également contribué à stimuler le personnel en place.

La sûreté est un ingrédient important d'un environnement de travail efficace. En 2005, EACL a lancé une initiative portant sur la culture de la sûreté, qui comprend la sensibilisation dans les domaines du rendement humain et des outils sans défaut. Le souci d'EACL à l'égard des meilleures pratiques de l'industrie continue à se refléter dans la réduction continue de la fréquence et de la gravité des blessures entraînant des pertes de temps. Pour l'exercice 2006–2007, les objectifs de réduction des taux de fréquence et de gravité (10 % de moins que la moyenne des trois derniers exercices) ont été atteints.

Secteurs d'activité aux fins de l'information financière

La structure et l'évaluation des résultats financiers d'EACL se répartissent entre trois grands secteurs : Opérations commerciales, Technologie et Gestion du passif. L'objectif est de favoriser une plus grande transparence de l'information financière et une responsabilité accrue à l'égard des objectifs des programmes en conformité avec une bonne gouvernance. Il incombe à chaque secteur d'atteindre les objectifs financiers établis dans le plan d'entreprise pour l'exercice 2006–2007 qui a été soumis pour approbation à l'actionnaire au début de l'exercice.

Énergie atomique du Canada limitée



Revue financière

Principales informations financières

(en millions de dollars)

	2006-07	2005-06
Revenus		
Opérations commerciales	533 \$	320 \$
Technologie	41	87
Total des revenus	574 \$	407 \$
Financement		
Crédits parlementaires affectés à l'ACR-1000	- \$	60 \$
Crédits parlementaires - Technologie	105	100
Financement du déclassement - Gestion du passif*	63	49
Recouvrement de coûts de tiers et autres	23	27
Total du financement	191 \$	236 \$
Bénéfice net (perte nette) par secteur d'activité		
Opérations commerciales avant l'investissement dans l'ACR-1000	80 \$	48 \$
Crédits parlementaires affectés à l'ACR-1000	-	60
Moins : coûts de développement de l'ACR-1000	69	61
Opérations commerciales après l'investissement dans l'ACR-1000	11	47
Technologie	(70)	33
Gestion du passif	(84)	(75)
Bénéfice total (perte totale)	(143)\$	5 \$

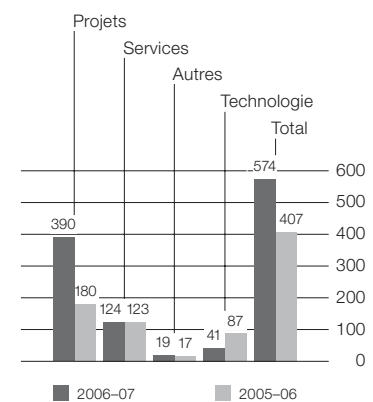
*Sur le financement de 65 millions de dollars reçu au cours de l'année, seulement 63 millions de dollars ont été dépensés

Revenus

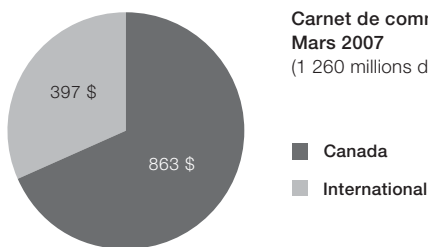
Les revenus des Opérations commerciales de tous les secteurs d'activité ont augmenté de plus de 40 % pour s'établir à 574 millions de dollars en 2006-2007, par rapport à 407 millions de dollars en 2005-2006. L'apport des Opérations commerciales aux revenus s'est établi à 533 millions de dollars, soit 67 % de plus qu'à l'exercice précédent, en raison des activités accrues liées aux contrats de prolongation de la durée de vie des réacteurs. Les revenus tirés du secteur Technologie se sont repliés à 41 millions de dollars, comparativement à 87 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison de la comptabilisation de revenus qui étaient reportés l'exercice précédent, cette comptabilisation étant attribuable au règlement de litiges contractuels avec un client relativement aux activités d'approvisionnement en isotopes.

Le carnet de commandes d'EACL est basé sur les contrats fermes. Le carnet de commandes à la fin de mars 2007 s'établit à 1 260 millions de dollars, soit pratiquement le même niveau que l'exercice précédent. Les nouvelles commandes, en particulier un contrat de prolongation de la durée de vie accordé en 2006-2007, contrebalancent les revenus de l'exercice en cours constatés au titre d'autres contrats de prolongation de la durée de vie accordés à l'exercice précédent.

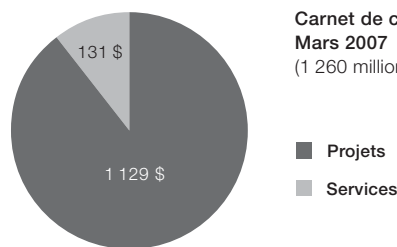
Revenus par secteur
(en millions de dollars)



Carnet de commandes par région
Mars 2007
(1 260 millions de dollars)



Carnet de commandes par secteur
Mars 2007
(1 260 millions de dollars)

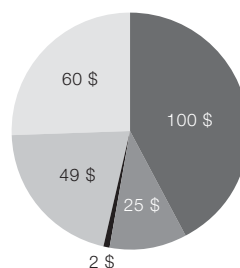
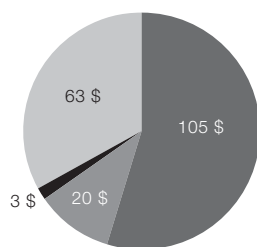


Financement

En 2006-2007, des crédits parlementaires de 105 millions de dollars ont été affectés au financement des frais d'exploitation du secteur Technologie. Ce montant ne tient pas compte d'un financement non récurrent (5 millions de dollars) affecté à certains projets de remise en état au site de Chalk River, qui est traité comme un financement reporté au bilan afin de contrebalancer l'amortissement futur.

Un financement de 63 millions de dollars au titre du déclassement a été comptabilisé à la suite d'un protocole d'entente signé avec Ressources naturelles Canada portant sur l'exécution du plan de déclassement et de gestion des déchets d'EACL.

Les recouvrements de coûts auprès de tiers représentent principalement un financement de 15 millions de dollars accordé au secteur Technologie pour des travaux effectués pour le compte du Groupe des propriétaires de centrales CANDU et un financement de 5 millions de dollars provenant de Ressources naturelles Canada pour le compte du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA).



Le financement total a diminué à 191 millions de dollars en 2006-2007 (236 millions de dollars en 2005-2006), en raison surtout du calendrier de financement de l'ACR-1000. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont permis à EACL, avec le concours de l'actionnaire, de faire progresser les activités de développement de l'ACR-1000 comme prévu en 2006-2007. La commercialisation de l'ACR-1000 demeure une priorité importante et le financement gouvernemental futur de ce programme est un facteur crucial à sa réussite. En 2006-2007, EACL a obtenu un permis d'exploitation de 63 mois pour le site de Chalk River, y compris le réacteur NRU. Ce permis comprend un certain nombre de nouvelles conditions qui doivent être remplies et exige une gestion et un suivi rigoureux pour assurer la réalisation fructueuse et rapide du projet. EACL est tenue par la loi de respecter les conditions du permis et les délais établis. EACL dépend également du financement du gouvernement du Canada pour assurer la satisfaction de ces exigences réglementaires et le fonctionnement sûr de ses sites.

Bénéfice net par secteur d'activité

La croissance des revenus et la rentabilité sont les principaux objectifs financiers des Opérations commerciales. La contribution des Opérations commerciales au bénéfice net a totalisé 307 millions de dollars pour les cinq derniers exercices, dont 80 millions de dollars (avant l'investissement de 69 millions de dollars dans l'ACR-1000) en 2006-2007. Le secteur Technologie a dégagé une perte d'exploitation de 70 millions de dollars pour l'exercice, en raison principalement d'une charge nette supérieure aux crédits gouvernementaux annuels. Le secteur Gestion du passif a enregistré une perte nette de 84 millions de dollars, attribuable surtout à la charge de désactualisation de l'exercice liée à l'obligation de déclassement.

L'ensemble des activités d'EACL en 2006-2007 a dégagé une perte nette de 143 millions de dollars, par rapport à un bénéfice net de 5 millions de dollars à l'exercice précédent. La variation importante des résultats est attribuable à plusieurs facteurs, dont les suivants :

- La hausse des revenus des Opérations commerciales qui découle de la croissance du volume d'affaires a été absorbée par l'augmentation des coûts des Laboratoires nucléaires liée à l'exploitation et à l'entretien des installations de Chalk River.
- Aucun financement n'a été reçu pour l'ACR-1000 au cours de l'exercice (60 millions de dollars en 2005-2006).
- Un gain non récurrent de 61 millions de dollars à la reprise de provisions relatives aux activités d'approvisionnement en isotopes était inclus dans les résultats du secteur Technologie en 2005-2006.

Comparaison avec le plan d'entreprise

Le bénéfice net tiré des Opérations commerciales en 2006-2007 est nettement supérieur par rapport au plan d'entreprise (reclassé pour présenter les coûts liés à l'ACR-1000 dans les Opérations commerciales pour une comparaison adéquate), en raison de l'accroissement des marges sur les projets commerciaux et de la réduction de l'ensemble des coûts associés au développement des produits, ainsi que des frais de vente, généraux et d'administration.

Bénéfice net (perte nette)

(en millions de dollars)	2006-07	
	Résultats réels	Plan d'entreprise*
Opérations commerciales, avant l'investissement dans l'ACR-1000	80 \$	56 \$
Opérations commerciales, après l'investissement dans l'ACR-1000	11 \$	(18)\$
Technologie	(70)	(70)
Gestion du passif	(84)	(84)
Perte nette	(143)\$	(172)\$

*Reclassé pour présenter les coûts liés à l'ACR-1000 dans les Opérations commerciales

La perte nette enregistrée par Technologie correspond aux prévisions, et l'accroissement des dépenses affectées à l'entretien des sites et aux installations est demeuré conforme aux prévisions du plan. Ces dépenses visent à assurer la santé et la sécurité des employés, ainsi que la protection du public et de l'environnement. La perte nette de Gestion du passif est conforme aux prévisions.

Revue des secteurs d'activité

Opérations commerciales

Ce secteur est largement responsable de deux sphères d'activité : les Projets et les Services. Les Projets comprennent les constructions nouvelles et les projets de prolongation de la durée de vie des réacteurs en place (retubage et remises en état importantes), ainsi que les services de gestion de projets connexes, l'approvisionnement en matériel et la vente d'eau lourde. Les Projets comprennent également les activités liées à

la mise au point et à la commercialisation du réacteur ACR-1000, qui ont été transférées du secteur Technologie en 2006–2007, conformément à la progression du développement au stade menant à l'utilisation commerciale et à la production.

Les Services englobent une gamme complète de produits et de services techniques et d'ingénierie qui appuient l'exploitation des centrales CANDU, qui prolongent leur durée de vie grâce aux remises en état et qui améliorent la productivité et la compétitivité des clients.

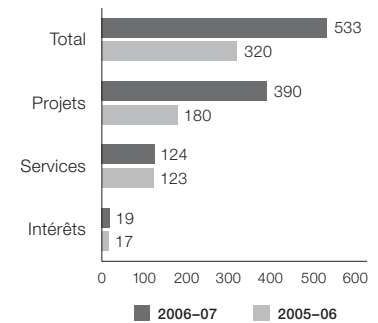
Les résultats financiers clés des Opérations commerciales se sont établis comme suit en 2006–2007 :

- Les revenus ont augmenté de 67 % pour s'établir à 533 millions de dollars, comparativement à 320 millions de dollars en 2005–2006, en raison de la progression des contrats importants de prolongation de la durée de vie
- Le bénéfice net avant l'investissement net dans les activités de conception du réacteur ACR-1000 s'est accru pour passer de 48 millions de dollars à 80 millions de dollars, à la faveur de l'augmentation du volume d'affaires et des marges

Compte tenu de l'investissement de 69 millions de dollars dans le programme ACR-1000, le bénéfice net des Opérations commerciales a été ramené à 11 millions de dollars. Au cours de l'exercice précédent, des dépenses de 61 millions de dollars liées à l'ACR-1000 constatées dans le secteur Technologie ont été financées dans une large mesure par le gouvernement, d'où une charge minimale imputée au résultat. Les progrès réalisés dans le cadre du programme ACR-1000 pendant l'exercice comprennent les activités visant l'atteinte des objectifs du programme d'ingénierie préliminaire, qui doit être réalisé en 2008. Ces activités comprennent la documentation de l'ingénierie préliminaire des systèmes de sûreté et de soutien de la sûreté, l'exécution d'analyses de la sûreté et de l'obtention des permis, l'évaluation de la performance de la centrale nucléaire génératrice de vapeur, la réalisation des travaux de R et D complémentaires et la préparation du rapport préliminaire sur la sûreté.

Revenus

(en millions de dollars)



Projets

Les principaux inducteurs du secteur Projets sont la réalisation des projets selon l'échéancier et le budget, le respect des spécifications des contrats et des exigences des clients, et l'établissement de programmes de marketing ciblés et de partenariats stratégiques visant à accroître la part de marché.

Les revenus tirés des Projets ont augmenté pour s'établir à 390 millions de dollars, soit plus du double des revenus de 180 millions de dollars enregistrés en 2005–2006, ce qui reflète les progrès suivants dans les travaux de prolongation de la durée de vie des réacteurs :

- Le projet à la centrale Bruce respecte toutes les étapes cruciales et l'installation préliminaire devrait y débiter en 2007–2008
- Le projet à Point Lepreau au Nouveau-Brunswick progresse de façon soutenue et les activités de construction importantes sont largement en avance sur l'échéancier
- Le projet à la centrale Wolsong 1 en Corée du Sud, qui a été entrepris cette année, progresse conformément à l'échéancier du client

En 2006–2007, EAACL a réalisé des progrès importants dans plusieurs marchés clés des secteurs de la construction et de la prolongation de la durée de vie des réacteurs. Plusieurs protocoles d'entente ont été signés avec le gouvernement argentin concernant des travaux futurs potentiels liés à la construction de nouveaux réacteurs et à la prolongation de la durée de vie. En Roumanie, on s'est approché considérablement de l'organisation commerciale des ventes futures à Cernavoda. Enfin, l'alliance Équipe CANDU mène une campagne efficace de promotion de l'option CANDU au Canada.

Services

Les inducteurs des Services consistent à satisfaire les besoins des clients en améliorant leur capacité de production et la sûreté de l'exploitation et en optimisant le rendement des réacteurs. Les forces des Services résident dans les compétences techniques liées au réacteur CANDU, dans leur capacité à développer des produits et à réagir en cas d'urgence, ainsi que dans d'autres capacités uniques.

Le secteur Services a dégagé des revenus de 124 millions de dollars, un résultat légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent, mais inférieur au plan. Les activités de remise en état des réacteurs ont mis plus de temps à se concrétiser que prévu. Par conséquent, certaines activités ont été reportées à 2007–2008 et le carnet de commandes a monté à 131 millions de dollars. Le secteur Services CANDU s'attend toutefois à une croissance importante des travaux de remise en état au cours des années qui viennent. De plus, les revenus de l'exercice précédent incluaient un versement important de 10 millions de dollars portant sur des coûts de développement passés liés à un contrat d'approvisionnement en combustible qui ne s'est pas répété en 2006–2007.

Technologie

Le secteur Technologie développe la nouvelle technologie des réacteurs et soutient les aspects touchant la sûreté, l'obtention de permis et la conception liés au cycle de vie des produits CANDU et d'autres technologies nucléaires canadiennes. Les activités comprennent le développement des technologies liées à CANDU et la gestion des laboratoires nucléaires à Chalk River et Whiteshell. Ce secteur fabrique et vend des isotopes médicaux et fournit des services de gestion des déchets et de déclassement. Une partie importante de la mission de Technologie consiste à exécuter le mandat en matière de politique publique du gouvernement du Canada visant à promouvoir la technologie et l'industrie nucléaires canadiennes au moyen de son infrastructure technologique, qui comprend des laboratoires et des installations nucléaires. EAACL s'acquitte de ce mandat de la manière suivante :

- Soutient la production continue et fiable de 16 % de l'électricité du Canada de manière sûre et efficace
- Fait la promotion de l'énergie nucléaire comme source crédible de production d'électricité propre
- Produit des isotopes médicaux en vue de leur distribution à l'échelle mondiale
- Représente le Canada sur la scène internationale en ce qui concerne les traités touchant le nucléaire et les questions scientifiques

CONTRIBUTION D'EACL À LA POLITIQUE
PUBLIQUE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

PRODUCTION SÛRE DE L'ÉLECTRICITÉ	AIR PUR	PRODUCTION D'ISOTOPES MÉDICAUX	RÉPUTATION SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE
----------------------------------	---------	--------------------------------	--

L'objectif financier de ce secteur consiste à gérer en cherchant à atteindre des résultats cibles précis, selon le niveau de financement engagé. Le financement provient des crédits fédéraux et, dans une moindre mesure, des contrats de partage des coûts avec des entreprises de services publics de provinces canadiennes. Ce secteur mène également des activités génératrices de revenus, qui contribuent au financement global du programme de R et D. Ces activités comprennent la fabrication et la vente d'isotopes médicaux, des travaux de R et D commerciaux ainsi que la gestion des déchets et le déclassement. En raison de l'intensification des exigences réglementaires et de la gestion des pressions exercées par une infrastructure vieillissante, les frais d'exploitation du groupe Technologie ont dépassé les niveaux de financement. Des fonds générés par les Opérations commerciales sont présentement affectés à la satisfaction de ces exigences pour combler le manque à gagner. Cette solution ne peut toutefois être maintenue à long terme.

Les revenus du secteur Technologie sont passés de 87 millions de dollars en 2005–2006 à 41 millions de dollars. Cette diminution est largement attribuable à un rajustement favorable non récurrent des revenus tirés des isotopes constaté au cours de l'exercice précédent. Mis à part cet élément, les revenus se comparent à ceux de l'exercice précédent. Les ventes des isotopes ont augmenté légèrement pour s'établir à 35 millions de dollars. Le taux de fiabilité des isotopes produits par le réacteur NRU est demeuré élevé, soit 95 %, tout au long de l'exercice, même si la disponibilité du réacteur était comparable à celle de l'exercice précédent, soit 74 %. Fait à noter, le réacteur NRU, dont on célébrera le 50^e anniversaire d'activité en 2007, a contribué de façon importante à la production d'isotopes médicaux et aux programmes de R et D d'EACL.

Technologie

(en millions de dollars)

	2006–07	2005–06
Revenus	41 \$	87 \$
Dépenses	20	55
Contribution	21 \$	32 \$
Financement		
Crédits parlementaires	105 \$	100 \$
Recouvrements de coûts	15	18
Amortissement du financement reporté	3	2
Total du financement	123 \$	120 \$
Total de la contribution et du financement	144 \$	152 \$
Dépenses		
Installations	160	132
Recherche et développement	54	48
Total des dépenses	214 \$	180 \$
Perte nette	(70)\$	(28)\$
Gain à la reprise de provisions	–	61
Bénéfice net (perte nette)	(70)\$	33 \$

Le financement total des activités du secteur Technologie pour 2006–2007 a atteint 123 millions de dollars, comparativement à 120 millions de dollars à l'exercice précédent. Les crédits du gouvernement du Canada pour les activités se sont établis à 105 millions de dollars au titre du soutien des Laboratoires nucléaires, comparativement à 100 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. L'augmentation est attribuable à l'expiration d'une réduction quinquennale des crédits qui avait été mise en place pour contrebalancer le financement spécial reçu au cours d'exercices précédents. Le financement total comprend également un montant de 2 millions de dollars tiré du Programme de recherche et de développement énergétiques en vue du développement des technologies de génération IV, qui est comparable au financement reçu à l'exercice précédent.

Le recouvrement des coûts auprès de tiers représente le financement du Groupe des propriétaires de centrales CANDU pour la sûreté, l'obtention de permis et la conception. Ce financement a diminué pour s'établir à 15 millions de dollars (18 millions de dollars en 2005–2006), en raison d'un report de l'examen des tubes de force des centrales CANDU canadiennes à 2007–2008, aux termes d'un contrat de cinq ans signé en 2004. L'amortissement du financement reporté s'est établi à 3 millions de dollars, un niveau comparable à celui de l'exercice précédent attribuable aux actifs financés par le gouvernement qui ont été complètement amortis au cours de l'exercice.

Les dépenses totales du secteur Technologie ont atteint 234 millions de dollars, comparativement à 235 millions de dollars à l'exercice précédent. Le total de l'exercice précédent comprenait des dépenses de 24 millions de dollars liées à la construction d'installations de production d'isotopes. Ces coûts sont maintenant capitalisés par suite d'un accord contractuel modifié avec un client qui a été conclu à l'exercice précédent. Mis à

part cet élément, les dépenses du secteur Technologie ont été supérieures de 23 millions de dollars à celles de l'exercice précédent. Un montant de 160 millions de dollars a été affecté aux installations et un montant de 54 millions de dollars a été affecté à la R et D comparativement à 132 millions de dollars et 48 millions de dollars, respectivement, au cours de l'exercice précédent.

L'augmentation des coûts des installations est attribuable aux frais d'exploitation supérieurs pour les initiatives destinées à satisfaire les exigences de la Commission canadienne de la sûreté nucléaire (CCSN), à atteindre une performance de classe mondiale dans le développement et l'exploitation de la technologie nucléaire et à répondre aux attentes des autres autorités de réglementation. Celles-ci comprennent des initiatives d'amélioration liées aux réacteurs NRU et un programme de reconcentration d'autres installations. L'initiative NRU a été lancée en juin 2005 afin d'améliorer l'exploitation et la maintenance du NRU, et de respecter ainsi les exigences de la CCSN. Fait important, pendant l'exercice, la CCSN a accordé à EACL le permis d'exploitation du site de 63 mois qu'elle avait demandé. Le respect des exigences liées à l'obtention des permis et de conditions précises pendant la période visée entraîne des dépenses supplémentaires importantes.

L'augmentation des frais de R et D est attribuable principalement aux dépenses affectées à la surveillance par la direction des activités d'amélioration dans les domaines de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement et, dans une moindre mesure, aux coûts de recherches spécifiques. Les frais de R et D associés aux programmes de gestion des déchets, de santé et d'environnement ont été pratiquement identiques à ceux de 2005–2006.

Dans l'ensemble, le secteur Technologie a constaté une perte nette de 70 millions de dollars en 2006–2007 comparativement à un bénéfice net de 33 millions de dollars à l'exercice précédent. Cet écart reflète l'augmentation des frais d'exploitation dont il a été question plus haut, en plus de la constatation de revenus reportés et d'un gain net de 61 millions de dollars au cours de l'exercice précédent à l'égard des activités d'approvisionnement en isotopes.

Gestion du passif

Le secteur Gestion du passif gère le programme de gestion des déchets et de déclassement pour le compte du gouvernement du Canada. L'objectif à long terme du programme porte sur l'acquittement en toute sûreté du passif lié aux installations nucléaires et à la gestion des déchets en conformité avec la réglementation de la CCSN. L'objectif global est de réduire de façon sûre et économique le passif lié aux déchets et au déclassement et les risques connexes en respectant des principes rigoureux en matière de gestion des déchets et d'environnement dans le meilleur intérêt des Canadiens. Cette responsabilité émane d'une myriade de sources, y compris les activités précédant la constitution en société d'EACL, les déchets reçus des universités, des installations médicales, du gouvernement et des industries partout au Canada, les déchets d'isotopes médicaux et industriels et la R et D visant à soutenir le programme d'énergie nucléaire du Canada.

Les activités comprennent le stockage et la surveillance des installations fermées, la décontamination, le démantèlement, la démolition et le stockage, et la gestion des déchets qui en découlent. Le secteur Gestion du passif s'assure du maintien des plans de déclassement officiels qui orientent l'exécution du programme qui permettra de s'acquitter de ses obligations de déclassement dans l'avenir. Les priorités du programme sont revues tous les ans. L'objectif financier du secteur Gestion du passif est d'atteindre diverses étapes cruciales planifiées, en fonction du financement établi dans le plan de l'entreprise.

Les efforts des exercices précédents pour obtenir l'engagement du gouvernement du Canada en vue de la mise en œuvre du plan lié au passif hérité du passé se sont traduits par l'approbation d'un financement de 520 millions de dollars pour la période de cinq ans débutant en 2006–2007. Cet accord constitue une amélioration par rapport à la source de financement précédente tirée du produit net de la vente de stocks d'eau lourde financés par

le gouvernement et des crédits parlementaires. Le nouveau cadre de financement facilite la planification et l'exécution des projets à long terme de déclassement et de gestion des déchets en établissant un engagement adéquat et sûr au cours de la période de cinq ans. Le programme est régi par un protocole d'entente signé entre EACL et Ressources naturelles Canada aux termes duquel ce dernier a la responsabilité de l'orientation de la politique et de la surveillance, y compris le contrôle du financement du programme. Il incombe à EACL d'exécuter les travaux de manière sûre, conforme et rentable. Une partie importante des travaux sera confiée à des sous-traitants; par exemple des activités de conception et de construction à grande échelle seront réalisées par le secteur privé.

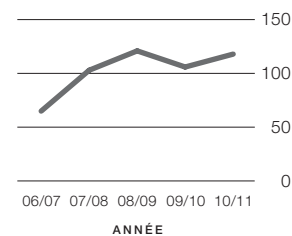
Gestion du passif

(en millions de dollars)

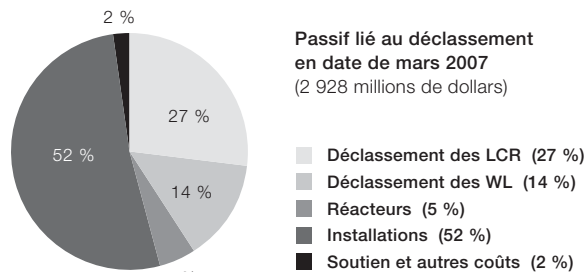
	2006–07	2005–06
Financement du déclassement*	63 \$	49 \$
Recouvrements de coûts de tiers et autres	5	7
Total du financement	68 \$	56 \$
Dépenses	(152)	(131)
Perte nette	(84)\$	(75)\$

*Sur le financement de 65 millions de dollars reçu au cours de l'année, seulement 63 millions de dollars ont été dépensés

Financement du plan de gestion des déchets et de déclassement de Gestion du passif prévu sur cinq ans
(520 millions de dollars)



Passif lié au déclassement en date de mars 2007
(2 928 millions de dollars)



En 2006–2007, un financement de 63 millions de dollars a été affecté aux activités de déclasserment et de gestion des déchets. Les activités menées pendant l'exercice écoulé comprenaient la poursuite de deux importants projets de gestion des déchets visant à moderniser les installations de stockage des déchets radioactifs liquides et du combustible usé. Par suite de l'obtention du permis de construction de la CCSN, EACL a engagé le secteur privé à entreprendre des travaux d'ingénierie détaillés pour les systèmes de stockage des déchets liés au projet de transfert et de stockage des déchets liquides. Les travaux de conception et d'ingénierie détaillés pour les principaux systèmes du projet de conditionnement et d'entreposage du combustible ont également débuté vers la fin de l'année. Ces deux projets d'envergure devraient être mis en service respectivement à la fin de 2009 et en 2010. Les autres activités comprenaient le démantèlement systématique d'installations et de bâtiments expérimentaux redondants, ainsi que la surveillance continue d'installations hors service à Chalk River, aux Laboratoires Whiteshell, et à d'autres sites. Un centre d'analyse des déchets visant à permettre l'élimination de déchets non nucléaires provenant des sites nucléaires a également été construit pendant l'année.

Conformément à son rôle en matière de politique publique, EACL gère le BGDRFA qui supervise la remise en état des sites contaminés partout au Canada. Ce bureau est exploité selon une entente relative au recouvrement des coûts pour Ressources naturelles Canada. Les principales réalisations pendant l'année ont notamment été les suivantes :

- Recertification à la norme ISO 9001 et renouvellement de quatre permis de la CCSN pendant l'année
- Emballage fructueux de la totalité du sol contaminé par l'uranium à Tulita, dans les Territoires du Nord-Ouest, en vue de l'enlèvement des déchets historiques de la communauté
- Satisfaction des critères de nettoyage à Port Hope
- Acceptation du rapport d'évaluation environnementale de Port Hope par les autorités fédérales aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*
- Dépôt de demandes de permis pour les projets d'installation de gestion des déchets à Port Hope et à Port Granby

Le secteur Gestion du passif a dégagé une perte nette de 84 millions de dollars, même si toutes les dépenses engagées pendant l'année ont été financées par l'actionnaire. Cette perte nette traduit une augmentation du passif lié à la gestion des déchets et au déclasserment au bilan, le passif initial ayant été actualisé. Cette augmentation, combinée aux révisions des estimations du passif, est imputée à l'état des résultats. La perte tient compte de dépenses de 152 millions de dollars, y compris une charge de désactualisation de 148 millions de dollars qui représente une augmentation de la valeur actualisée nette de l'obligation de déclasserment attribuable au passage du temps. Les dépenses au début du cycle de déclasserment sont moindres que dans les années suivantes alors qu'on procède à la construction d'installations de traitement et à l'élimination des déchets. Par conséquent, la charge de désactualisation de la période en cours, qui est calculée au moyen d'un taux combiné de 5,18 % et appliquée au passif, est supérieure aux dépenses actuelles et au financement. Le passif lié au déclasserment a donc augmenté et a donné lieu à une perte. Le financement de 63 millions de dollars lié aux activités de déclasserment et de gestion des déchets et les recouvrements de coûts (5 millions de dollars) reçus pendant l'exercice ont contrebalancé partiellement les dépenses inscrites à l'état des résultats.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

Sources et utilisations des flux de trésorerie

(en millions de dollars)

	2006–07	2005–06
Flux de trésorerie d'exploitation avant l'investissement dans l'ACR-1000	178 \$	116 \$
Moins : coûts de développement de l'ACR-1000	69	60
Flux de trésorerie d'exploitation après l'investissement dans l'ACR-1000	109 \$	56 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(95)	(50)
Flux de trésorerie de financement	4	43
Trésorerie, équivalents de trésorerie et encaisse distincte		
Augmentation	18	49
Solde au début de l'exercice	110	61
Solde à la fin l'exercice	128 \$	110 \$

En 2006–2007, EACL a généré des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant l'investissement dans l'ACR-1000, de 178 millions de dollars. Compte tenu des coûts de développement de 69 millions de dollars relatifs à l'ACR-1000, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 109 millions de dollars, soit 53 millions de dollars de plus qu'à l'exercice précédent, en raison principalement de la réception de paiements d'étape de clients pour des projets et du recouvrement amélioré des créances. Les encaissements de la Société en provenance des clients traduisent une augmentation de 96 millions de dollars des avances qui ont été reçues à l'achèvement d'étapes cruciales précises des projets de prolongation de la durée de vie des réacteurs. Ces encaissements ont été partiellement contrebalancés par une augmentation des décaissements destinés aux fournisseurs et aux employés, attribuable à un accroissement généralisé de l'activité commerciale et aux effectifs supérieurs nécessaires pour répondre aux besoins des clients et remplir les obligations en matière de réglementation. Du côté des activités d'exploitation, les fonds utilisés pour les activités de déclasserment et de gestion des déchets comprennent un dépôt prévu de 2 millions de dollars dans le fonds en fiducie de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* qu'EACL détient au nom de la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN). Au 31 mars 2006, le total cumulatif du fonds, y compris les intérêts, était de 20 millions de dollars, et comprenait un dépôt initial de 10 millions de dollars en novembre 2002 et un dépôt annuel subséquent de 2 millions de dollars à la date anniversaire du fonds. Les fonds sont déposés afin de respecter les exigences en matière de gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire au Canada. Les montants des dépôts annuels devraient être maintenus au même niveau dans l'avenir.

Les activités d'investissement ont nécessité un décaissement de 95 millions de dollars, comparativement à 50 millions de dollars à l'exercice précédent, en raison d'un investissement accru dans les immobilisations corporelles soutenant les activités du site de Chalk River. Ce montant comprend un investissement de 67 millions de dollars dans la poursuite des travaux de construction des deux réacteurs MAPLE et des installations de production d'isotopes connexes, ainsi que d'autres projets d'immobilisations. En 2006–2007, les activités d'investissement liées à l'achat et à la vente de placements à court terme ont donné lieu à un décaissement net de 12 millions de dollars, comparativement à un encaissement net de 5 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Cette variation reflète un accroissement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, ainsi qu'une stratégie visant à raccourcir la durée du portefeuille de placement en tenant compte des taux d'intérêt du marché.

Les activités de financement ont généré un produit de 4 millions de dollars, comptabilisé principalement en tenant compte d'un accord de financement de 5 millions de dollars avec le gouvernement du Canada portant sur les projets d'amélioration des infrastructures à Chalk River. Les autres activités de financement comprennent un remboursement de la dette à long terme de 1 million de dollars au gouvernement du Canada, réduisant ainsi le passif à 2 millions de dollars au 31 mars 2007.

Dans l'ensemble, l'encaisse d'EACL à la fin de l'exercice, y compris l'encaisse distincte, a grimpé à 128 millions de dollars, contre 110 millions de dollars à l'exercice précédent. Compte tenu des placements à court terme, le total de l'encaisse a augmenté à 141 millions de dollars par rapport à 111 millions de dollars à l'exercice précédent. L'encaisse comprend un produit net de 25 millions de dollars tiré des ventes d'eau lourde réalisées en 2006–2007 en attendant la décision du gouvernement du Canada sur l'affectation future des fonds.

Le bénéfice et les flux de trésorerie d'EACL au cours des dernières années ont subi le contrecoup du financement interne requis pour entretenir les activités de Chalk River. Pour 2007–2008, l'encaisse d'EACL est assujettie à la conclusion satisfaisante d'un accord sur le financement des activités liées à l'ACR-1000 et aux besoins relatifs aux infrastructures essentielles à Chalk River. Par la suite, EACL a prévu des investissements importants pour la reconcentration et la remise en état à Chalk River afin de répondre aux conditions d'obtention des permis et à d'autres exigences réglementaires. Le financement de cet investissement est soumis à un examen continu.

Perspectives

La renaissance de l'industrie nucléaire procure à EACL des occasions importantes de mettre à profit ses capacités pour atteindre une forte croissance au cours des cinq prochaines années et après. Les principales variables qui orientent l'activité d'EACL sur le marché sont notamment les suivantes :

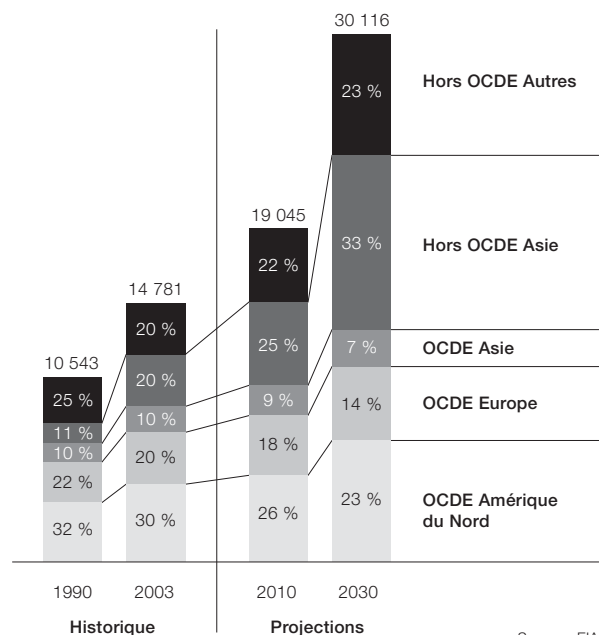
Consommation mondiale d'électricité – Au cours des prochaines années, on s'attend à ce que l'industrie de l'énergie nucléaire connaisse une expansion spectaculaire, sous l'effet de l'accroissement de la demande mondiale d'électricité. Il est prévu que la demande doublera d'ici 2030 et que la consommation passera à environ 30 000 milliards de kilowattheures. L'augmentation sera principalement attribuable à la demande d'électricité dans les pays non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en particulier en Asie, stimulée par l'accroissement des revenus et de l'activité économique. L'énergie nucléaire représentera vraisemblablement une source d'approvisionnement importante pour combler cette demande. Selon une évaluation indépendante du marché pour les nouvelles unités nucléaires, les nouvelles commandes visant la construction de réacteurs augmenteront sensiblement. De plus, de nombreux réacteurs dans le monde approchent la fin de leur durée de vie utile et les entreprises de services publics se rendent compte que la prolongation de la durée de vie des réacteurs surpasse toutes les autres options pour ce qui est de fournir une électricité de base propre, fiable et abordable.

Réacteurs CANDU en place – EACL peut se vanter d'une solide performance dans la conception, la construction et l'entretien de réacteurs nucléaires grâce à sa technologie CANDU, qui représente 10 % des réacteurs installés dans le monde. EACL assure également un soutien continu pour les réacteurs installés au Canada. Par l'entremise de son groupe Services, EACL appuie les entreprises de services publics et veille au fonctionnement sûr et efficace des 18 réacteurs CANDU en place au Canada. La technologie éprouvée et fiable CANDU d'EACL en fait une option très concurrentielle pour la construction de réacteurs auprès des entreprises de services publics canadiennes et étrangères.

Technologie – Les progrès technologiques réduisent de façon sensible les coûts associés à la construction d'un réacteur. Des réacteurs évolués tel que l'ACR-1000 présenteront vraisemblablement des caractéristiques qui améliorent la sécurité, sont très économiques, réduisent au minimum les déchets et résistent à la prolifération. Les nouvelles sources d'énergie, dont les avantages sur le plan environnemental se comparent à ceux de l'énergie nucléaire (par exemple l'énergie solaire et éolienne), nécessitent des progrès plus importants pour livrer concurrence efficacement.

Politique gouvernementale – La politique gouvernementale joue un rôle important dans le marché mondial de l'industrie nucléaire en fournissant un appui sous forme d'encouragements à l'atténuation des risques financiers pour les entreprises de services publics qui construisent des réacteurs nucléaires et d'un financement des frais de R et D pour les fournisseurs de l'industrie nucléaire. De plus en plus, le financement apporté

Consommation d'électricité internationale
(1990–2030, milliards de kilowattheures)



Source : EIA

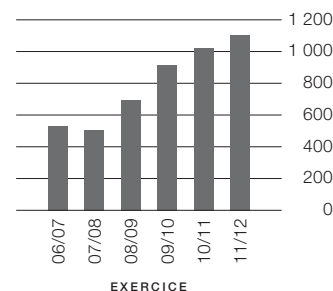
par les gouvernements aux fins de la R et D fait en sorte que les fournisseurs de réacteurs restent à l'avant-garde de la technologie dans un environnement sans cesse en mouvement. Au Canada, le partenariat et le soutien gouvernemental visant la construction du premier réacteur CANDU évolué (ACR-1000) aideraient EACL à rester concurrentielle pour les prochaines générations de réacteurs nucléaires. La technologie ACR-1000 éprouvée, conjuguée au bilan d'EACL en matière de construction selon l'échéancier et le budget, permettrait à EACL de conserver et d'accroître sa part du marché en plein essor.

Tous ces facteurs favorisent un environnement des affaires positif procurant à EACL des débouchés importants. Au Canada, les occasions de construction de nouveaux réacteurs progressent, en particulier en Ontario, pour répondre à la demande d'énergie, et en Alberta, pour répondre aux besoins d'énergie et de vapeur nécessaires à l'expansion des activités de sables bitumineux. De plus, EACL poursuit des discussions actives concernant la construction d'un nouveau réacteur au Nouveau-Brunswick. Dans le marché de la prolongation de la durée de vie des réacteurs, des occasions à court terme existent pour les unités CANDU 6 à Gentilly (Québec). À l'échelle internationale, EACL explore des possibilités de construction de réacteurs dans des marchés tels que la Chine et la Roumanie, ainsi que dans de nouveaux marchés potentiels tel que le Royaume-Uni. En Argentine, EACL explore des projets de nouvelle construction et de prolongation de la durée de vie. Dans tous ces marchés, EACL met en place des programmes de marketing ciblés et, le cas échéant, tire parti de l'expertise et du soutien des membres de l'Équipe CANDU et de ses partenaires.

Les perspectives pour les travaux récurrents du secteur Services restent positives, les travaux de remise en état et d'évaluation connexe demeurant une priorité à la fois au pays et à l'étranger. Le secteur Services continuera de miser sur les débouchés en matière de technologies, de produits et de services axés sur la sûreté et la performance. Il renforcera sa position en concluant des accords qui en font le fournisseur privilégié de clients clés et mettra en place des partenariats stratégiques pour exploiter ses points forts et accroître sa capacité de produire des résultats de manière efficace.

Selon les projections, les revenus d'EACL au cours des cinq prochaines années augmenteront sensiblement grâce aux contrats de prolongation de la durée de vie et aux projets de construction de nouveaux réacteurs qui attendent des décisions des propriétaires de réacteurs CANDU dans le monde. Ces perspectives sont étayées par la demande croissante d'énergie au Canada et dans les marchés internationaux ainsi que par les préoccupations du public concernant l'effet sur le climat et l'environnement des combustibles fossiles.

Perspectives de revenus des Opérations commerciales
(en millions de dollars)



Gestion des risques et incertitudes

EACL est consciente que la gestion des risques est une partie intégrante de bonnes pratiques de gestion et concerne tout autant l'identification des débouchés que la prévention ou l'atténuation des pertes. EACL a adopté un processus officiel de détermination et d'évaluation des risques qui est mis en œuvre dans le contexte d'une planification annuelle afin d'atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels et de mettre en place des mesures d'atténuation visant l'équilibre des risques d'entreprise et des rendements. De même, les engagements proposés pendant l'année font l'objet d'un examen officiel des risques qui comporte trois niveaux : le Conseil d'administration assure la tenue d'examen de gouvernance satisfaisants des engagements proposés qui présentent les risques de plus haut niveau; les chefs des unités fonctionnelles et la haute direction de la Société examinent les risques de niveau intermédiaire; et les cadres supérieurs de l'exploitation et des services centralisés passent en revue les engagements dont le niveau de risque est présumé être plus faible. De plus, le Comité de vérification du Conseil d'administration joue un rôle important dans la surveillance de la façon dont la direction traite les risques auxquels la Société est confrontée en examinant et en évaluant le risque lié au rendement financier de celle-ci. Le président-directeur général rend compte au Conseil de toutes les activités comportant la prise de risques et de tous les programmes de gestion des risques. Parmi les cadres qui appuient le président-directeur général, mentionnons le directeur général des finances, le groupe chargé de l'évaluation des risques de la Société, l'agent principal de réglementation, l'ingénieur en chef et le directeur général de l'évaluation des risques, qui est chargé de l'administration du processus de gestion des risques de la Société.

Les vérificateurs internes de la Société examinent, surveillent et évaluent les risques opérationnels inhérents et l'efficacité des contrôles internes. Les vérificateurs tant internes qu'externes rendent compte directement au Comité de vérification du résultat de leurs vérifications. EACL a établi des processus visant à favoriser la communication confidentielle de gestes illégaux ou contraires à l'éthique commis par les employés par l'entremise du directeur de la protection de la vie privée qui fera enquête sur ces questions. De plus, Le Conseil d'administration d'EACL a établi un code d'éthique et une politique sur la conduite en affaires; les membres de la direction et du Conseil doivent attester la conformité au code tous les ans.

Les risques et incertitudes clés touchant les activités d'EACL sont décrits ci-dessous :

Secteur et concurrence

Le risque principal renvoie au secteur dans lequel EACL exerce ses activités, soit de très long cycles décisionnels pour les nouveaux projets d'envergure. De plus, la demande pour les produits et services d'EACL est fonction de facteurs comme le développement technologique, les tendances économiques mondiales, l'acceptation du public, les initiatives en matière de politique publique et le degré d'engagement à l'égard de toute capacité de production d'électricité nucléaire. EACL est active sur des marchés internationaux caractérisés par une concurrence intense pour les prix, les conditions de financement et la qualité des projets. Dans les secteurs des projets et des services, EACL rivalise avec des concurrents puissants et de plus grande taille et dont le statut de société ouverte leur donne la possibilité d'émettre des titres d'emprunt et des actions et d'obtenir du capital-investissement, en plus de bénéficier d'un solide appui gouvernemental. Pour atténuer ces menaces, EACL crée de nouvelles alliances stratégiques, accroît sa capacité d'offrir une gamme complète de services, s'affirme dans le domaine de la prolongation de la durée de vie des réacteurs, commercialise les technologies nouvellement élaborées et gère attentivement les gammes de produits existantes. Les programmes d'EACL en cours visent à maintenir et à développer les compétences de base requises pour appuyer ses objectifs et ses occasions d'affaires.

Financement

Le gouvernement du Canada fournit un financement de 104 millions de dollars aux Laboratoires nucléaires d'EACL à Chalk River. Ce montant est présentement insuffisant pour couvrir les frais d'exploitation annuels. De plus, des investissements considérables dans les infrastructures sont nécessaires pour assurer la conformité aux exigences d'obtention des permis et maintenir un centre de technologie d'avant-garde. À titre de mesure temporaire, le secteur Opérations commerciales réaffecte des fonds normalement prévus pour l'expansion de l'entreprise au financement des besoins en infrastructures. Cette pratique consistant à réaffecter des ressources du secteur Opérations commerciales au financement des activités des Laboratoires nucléaires ne peut être maintenue.

Technologie

Dans le secteur des projets de constructions nouvelles, notre succès continu est le fruit d'avances technologiques. Alors que EACL et le gouvernement du Canada continuent d'investir pour appuyer la conception du réacteur CANDU, la commercialisation du réacteur ACR-1000 doit faire l'objet d'un engagement important. Compte tenu d'un soutien financier adéquat pour assurer les capacités financières et la progression rapide du programme de l'ACR-1000, le projet de technologie de réacteur sera bien placé pour répondre aux besoins du marché par rapport aux fournisseurs d'énergie nucléaire et aux technologies concurrentes. La concrétisation du plan de commercialisation du réacteur ACR-1000 exige que le produit soit conforme aux paramètres de fonctionnalité, de coût et de rendement en plus de satisfaire aux exigences des permis. Le calendrier d'exécution, l'appui continu de nos partenaires, dont le gouvernement, la participation des clients, la préparation en vue de l'obtention des permis, le modèle de gestion et de financement et la structure de livraison seront des éléments essentiels au lancement réussi du réacteur ACR-1000. EACL gère le risque en surveillant de près le progrès vers l'atteinte des principaux paramètres de rendement du réacteur ACR-1000 et en assurant une gestion prudente des ressources disponibles conformément aux conditions du marché.

Obtention de permis

EACL conçoit et construit des réacteurs nucléaires nécessitant un degré élevé de sûreté, de fiabilité et de durabilité. Par conséquent, EACL mène ses activités dans un environnement hautement réglementé. La préparation, la construction, l'exploitation et le déclassement d'installations nucléaires sont tous assujettis aux exigences d'obtention de permis de la CCSN. L'obtention de permis pour la construction d'installations nucléaires nécessite trois demandes de permis distinctes : la préparation du site, la construction et l'exploitation. Un permis de préparation du site est accordé si la CCSN est satisfaite quant à la faisabilité de la conception, de la construction et de l'exploitation du site proposé. C'est pourquoi la demande de permis de préparation du site requiert l'exécution d'une évaluation environnementale (EE). Le processus d'EE nécessite l'harmonisation et la coordination des activités aux paliers fédéral et provincial (territorial, au besoin), pour toutes les exigences où il existe un chevauchement de compétences. Une évaluation comprend l'étude de facteurs qui influent sur la santé, l'environnement socioéconomique ainsi que le patrimoine physique et culturel. Un permis de construction nécessiterait la conformité de l'installation proposée aux exigences réglementaires et son exploitation sécuritaire sur la durée de sa vie utile. Le permis d'exploitation requiert la mise sur pied de programmes qui garantissent l'exploitation sûre de l'installation. Le délai d'attribution d'un permis varie selon le type de permis recherché et les circonstances particulières. Au cours de l'EE et de chaque étape importante d'obtention d'un permis pour un projet, une consultation publique a lieu avant que la CCSN n'accorde le permis.

En outre, la délivrance d'un permis nécessite la conformité à la réglementation applicable en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et d'autres lois, notamment :

- *Loi sur la responsabilité nucléaire*
- *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*
- *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*
- *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*
- *Loi sur les pêches*
- *Loi sur les espèces en péril*
- *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs*
- *Loi sur les ressources en eau du Canada*

Les exigences d'obtention de permis rigoureuses décrites ci-dessus contribuent à l'exploitation sûre des installations nucléaires au Canada. Cependant, elles ont également une incidence sur la prolongation du calendrier d'un projet ainsi que sur les coûts liés à la conformité et à l'administration connexes. EACL atténue ce risque en assurant un suivi rigoureux de toutes les activités liées à l'obtention des permis de façon continue. En outre, EACL a mis en place des systèmes de gestion de l'environnement et de la qualité bien établis. En ce qui a trait à l'ACR-1000, EACL fait preuve d'initiative en menant au Canada l'obtention de permis et les études environnementales parallèlement aux programmes d'élaboration et d'avant-projet. Par ailleurs, EACL maintient des liens positifs avec les principaux intéressés et les partenaires potentiels en plus de chercher la participation de ces intéressés relativement à la conception de l'ACR-1000.

En 2006–2007, EACL a renouvelé son permis d'exploitation à Chalk River auprès de la CCSN, pour une période de 63 mois. Ses dispositions comprennent des exigences de conformité conditionnelle visant à démontrer une protection adéquate de la sûreté nationale, de l'environnement et de la santé et de la sûreté de la population. Cette question est étroitement liée à la discussion sur une stratégie de financement à long terme avec le gouvernement du Canada au cours du prochain exercice.

Conformité à la réglementation

EACL est assujettie à des règlements qui évoluent constamment et qui deviennent de plus en plus rigoureux dans les domaines de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'environnement. L'évolution de ces règlements s'est traduite par de nouvelles obligations de conformité ou conditions d'exploitation, ainsi que par une hausse des coûts. EACL a à cœur la gestion efficace de tous les risques pour la santé, la sûreté, la sécurité et l'environnement, qui sont inhérents à l'exploitation de ses principaux établissements canadiens. EACL a mis en œuvre plusieurs plans officiels de conformité qui traitent tout particulièrement du déploiement des processus de contrôle préalable et des ressources connexes nécessaires pour la conformité à toutes les lois et à tous les règlements applicables. La politique officielle d'EACL en matière d'environnement met l'accent sur le respect de l'ensemble des lois et de la réglementation dans ce domaine; cet engagement se réalise grâce au travail de l'agent principal de protection de l'environnement et du comité de l'environnement, qui a déterminé des objectifs visant à améliorer encore davantage la performance environnementale de la Société dans l'exploitation de ses établissements ainsi que la prestation de produits et de services de qualité, tout en maintenant l'orientation d'EACL sur la gérance de l'environnement. En outre, l'agent principal de réglementation a travaillé de près avec la direction d'EACL pour s'assurer que la Société se conforme au cadre réglementaire en vigueur. Cette conformité est atteinte par une gestion soignée de l'interface réglementaire et par la coordination générale des activités d'obtention de permis liées aux installations nucléaires et à l'exploitation des établissements, y compris le déclassement et la gestion des déchets.

Les laboratoires de recherche d'EACL exploitent d'importantes installations, notamment des réacteurs, des circuits expérimentaux, des installations blindées et des usines de gestion des déchets. Ces installations servent à la recherche et au soutien commercial de la production d'isotopes. Elles sont assujetties aux lois et règlements applicables concernant la sûreté et les questions environnementales, dont la gestion des matières et des déchets dangereux. Des risques commerciaux sont associés à la disponibilité des installations de production, à la disponibilité du financement pour l'entretien et la mise à niveau des installations qui peuvent porter atteinte à la réputation d'EACL. La Société cherche à gérer les risques pour la sûreté et l'environnement par l'intermédiaire de son système de gestion de la sûreté, qui comprend de nombreux contrôles de programmes, dont des vérifications et des examens rigoureux de la sûreté. Un groupe d'amélioration de la performance et de la surveillance des activités nucléaires a été mis en place pour soutenir l'exploitation des laboratoires nucléaires d'EACL de façon à ce qu'ils atteignent l'excellence opérationnelle de manière sûre, efficiente et efficace. Ces contrôles offrent l'assurance d'une conformité à toutes les lois et à tous les règlements applicables, et en cas de non-conformité, des plans de mesures correctives sont mis en place. Le caractère adéquat des installations d'EACL est aussi assuré par un programme prudent d'entretien de l'équipement et des installations, dont des investissements dans les améliorations de la sûreté du réacteur NRU. EACL a établi un important programme d'assurance pour atténuer les pertes qui pourraient découler de certaines responsabilités et de certains risques pour les biens dans le contexte de l'exploitation des laboratoires.

L'attention portée à la sûreté et à la qualité réduit le risque d'érosion de la confiance des organismes de réglementation et des clients. Le maintien et l'amélioration de la confiance des clients et des organismes de réglementation demeurent le principal objectif de l'organisme. EACL a renforcé la fonction de surveillance en créant une nouvelle unité Surveillance de la conformité et de l'entreprise et Affaires réglementaires dirigée par un vice-président. En ce qui concerne les volets assurance de la qualité et gestion de la qualité de cette unité, l'objectif consiste à assurer et à évaluer la conformité à l'ensemble des normes d'assurance de la qualité techniques nationales et internationales (par exemple les normes CSA, les normes de l'AIEA et des États-Unis), aux exigences de l'entreprise et aux aspects pertinents de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* et ses règlements. À la tête du service de la qualité se trouve le directeur principal de la qualité, qui relève directement du vice-président, Surveillance de la conformité et de l'entreprise et Affaires réglementaires, garantissant ainsi l'indépendance de la qualité de la Société. Des activités de surveillance ont été menées dans tous les secteurs d'EACL. La Société améliore toujours ses systèmes de gestion de la qualité en mettant en œuvre de façon progressive et continue la gestion des processus d'affaires, des initiatives d'amélioration de ces processus et des examens de programme fréquents. Ces améliorations continues ont conduit à la recertification à la norme ISO 9001 : 2000 – Systèmes de gestion de la qualité, à tous les établissements d'EACL et à l'obtention de la certification à la norme ISO 14001 – Normes de systèmes de gestion environnementale, à l'établissement de Chalk River. Le système de gestion de qualité d'EACL passe par un programme de vérification interne complet et fait aussi l'objet de nombreuses vérifications externes de la part des clients et des organismes de réglementation. Les progrès en matière de qualité sont mesurés trimestriellement au moyen d'un indice de qualité. La démarche centrée sur la satisfaction du client, la santé et la sécurité ainsi que sur l'excellence de la performance est stimulante pour la Société et favorise l'adoption de pratiques visant l'excellence en affaires. EACL continue de comparer son système de gestion avec les meilleures pratiques et le programme d'excellence progressive de l'Institut national de la qualité, ainsi que d'autres cadres d'excellence de la performance bien établis.

Exécution des projets

Des risques considérables sont liés à la gestion des grands projets d'EACL, qui consistent notamment à gérer une chaîne d'approvisionnement complexe et à s'assurer que l'approvisionnement, la livraison et l'installation répondent aux exigences en matière de qualité, de calendrier et de prix, en plus des risques d'inexécution de contrats, des réclamations fondées en droit et des changements du climat politique. Nous cherchons à gérer ces risques au moyen d'un contrôle strict des coûts et du calendrier d'exécution des projets, d'examen rigoureux des contrats du point de vue juridique, d'une surveillance et d'une évaluation continues, y compris l'examen régulier des prévisions des projets jusqu'à leur achèvement et à la prestation de produits et de services de qualité. Le maintien d'une couverture d'assurance complète pour divers aspects d'un projet donné et l'établissement de relations efficaces avec les clients, les partenaires de projet, les sous-traitants et les fournisseurs sont d'importants éléments du processus de gestion des projets. Malgré ces risques, EACL a terminé tous les grands projets de réacteurs CANDU qu'elle a gérés dans les dix dernières années selon l'échéancier et le budget.

Activités à l'étranger

Étant donné qu'EACL est présente à l'échelle internationale, et qu'elle compte des bureaux de vente et de projet dans plusieurs pays, elle est assujettie à des risques et à d'autres facteurs associés aux activités qu'elle y exerce. Les activités à l'étranger comportent des risques financiers inhérents, notamment les impôts et taxes, les contrôles et fluctuations des devises, les tarifs de douanes, ainsi que les restrictions et réglementations sur les importations et autres. EACL atténue ces risques grâce à des exigences contractuelles précises et obtient des décisions gouvernementales visant à réduire l'incidence financière de ces risques, si possible. Les ventes et les achats sont principalement libellés en dollars canadiens. En outre, dans le cas d'engagements importants visant des achats en devises, des contrats de change à terme servent à réduire les risques. EACL est également assujettie aux conditions économiques et politiques en vigueur dans les pays où elle exerce ses activités. L'obtention de garanties du gouvernement et de tiers fait partie de notre stratégie de gestion des risques visant à réduire l'incidence défavorable des changements du climat politique.

Risque de crédit

Le risque de crédit a trait au risque de perte attribuable à l'incapacité d'un client de s'acquitter de ses obligations de paiement ou de l'incapacité d'un fournisseur de remplir les exigences contractuelles. Cependant, le risque général est limité étant donné que la clientèle d'EACL se compose principalement de grandes entreprises et entités gouvernementales, qui offrent des garanties souveraines. Néanmoins, EACL atténue ce risque en vérifiant la solvabilité des clients et des fournisseurs et en exigeant une lettre de crédit de ceux qui présentent un certain niveau de risque de crédit.

Installations spécialisées de production d'isotopes

EACL construit deux réacteurs de recherche et un centre de traitement destinés exclusivement à la production d'isotopes. Ces installations sont uniques dans le monde. En vertu d'un nouveau contrat signé avec MDS Inc., EACL assume les frais d'achèvement et d'exploitation courants en échange d'une part des revenus nets tirés des isotopes produits pendant une période de 40 ans. La conclusion de l'entente dépend de la satisfaction par EACL d'un calendrier convenu entre les parties. EACL respecte les étapes cruciales du calendrier d'achèvement du projet, mais il y a toujours un risque que les activités d'obtention de permis et de déclassement aient une incidence sur le calendrier et les coûts liés au projet. Pour atténuer ce risque, EACL a mis en place un plan exhaustif pour gérer et réduire les risques au cours de la phase finale du projet.

Perception du public

La perception du public est un risque qui influe sur les activités nucléaires connexes d'EACL. Au Canada, les consultations publiques constituent un élément obligatoire du processus d'évaluation environnementale. Les évaluations environnementales liées aux activités nucléaires découlent habituellement des exigences d'obtention de permis de la CCSN. EACL réduit ce risque en offrant au public des programmes d'information sur les mesures de sécurité et les risques associés aux activités nucléaires. De plus, EACL et les organisations auxquelles elle est affiliée, par exemple l'Association nucléaire canadienne, informent le public par des publicités sur les bienfaits de l'énergie nucléaire et réalisent des sondages pour connaître l'opinion du public. En outre, EACL s'est engagée à maintenir un dialogue honnête avec le public, les clients, les organismes de réglementation et les collectivités au sein desquelles elle mène ses activités ainsi qu'avec tous les paliers de gouvernement.

Évolution démographique et accès aux ressources compétentes

L'atteinte d'objectifs commerciaux stratégiques et l'assurance à long terme de la sûreté, de l'obtention de permis et de la conception de la technologie CANDU exigent qu'EACL attire, fidélise et forme suffisamment d'employés ayant les compétences et le savoir technique requis. Le défi réside dans l'évolution démographique du personnel scientifique et technique à l'échelle de l'industrie, entraînant ainsi un besoin d'ajouter des forces fraîches au personnel et de les former en vue d'en arriver à un juste équilibre en matière d'expérience et de polyvalence de la main-d'œuvre. EACL investit dans le perfectionnement de son personnel dans les secteurs techniques appropriés. À cette fin, EACL a mis en place un programme d'embauche dynamique visant à contrecarrer la perte de personnel attribuable à l'attrition, de même qu'un processus de planification active de la relève. Elle travaillera également avec des partenaires en vue d'élaborer une vision intégrée des besoins en ressources à court et à moyen terme, en assurant un déploiement optimal de ses ressources humaines dans les principaux secteurs d'activité commerciale et de développement technologique. Pendant l'année, EACL a recruté quelque 500 employés, ce qui a amélioré son réservoir de ressources compétentes et contribué positivement à la satisfaction des besoins à long terme de la Société, tout en ayant une incidence favorable sur le risque lié à l'évolution démographique.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des affaires, EACL conclut les arrangements hors bilan suivants :

- Les garanties bancaires et les lettres de crédit de soutien utilisées relativement aux garanties de bonne fin pour les contrats importants. Habituellement, les garanties renvoient à la performance du projet et du produit, et aux paiements d'avances de clients. Par ailleurs, EACL garantit que certains projets seront terminés à un moment précis, et si la Société ne s'acquitte pas de ses obligations, elle sera responsable des dommages-intérêts. Le montant global du risque potentiel pour la Société en vertu de ces garanties est évalué à 400 millions de dollars pour des projets commerciaux au mois de mars 2007. Jusqu'à maintenant, EACL n'a pas fait de paiement important sur les garanties de bonne fin ou de dommages-intérêts. La direction ne s'attend pas à ce que ces cautionnements aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

- Les ententes d'indemnisation font partie des modalités contractuelles standard pour les contreparties dans les opérations, telles que les ententes de service, les contrats de vente et les contrats d'achat. Ces ententes d'indemnisation peuvent nous obliger à compenser les contreparties pour les coûts engagés par suite de certains événements. La nature de ces ententes d'indemnisation nous empêche de formuler une estimation raisonnable du montant maximal probable que nous devons payer. La direction ne s'attend pas à ce que ces ententes aient une incidence importante à court terme ou à long terme sur les états financiers consolidés de la Société.
- Les contrats de change à terme ont pour unique objet de limiter le risque de fluctuations des taux de change lié aux modalités contractuelles et aux activités courantes. EACL consigne de façon officielle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs de gestion des risques et ses stratégies d'opérations de couverture diverses. Les gains et les pertes découlant des contrats de change sont constatés dans les résultats de la période au cours de laquelle les opérations sont réglées. Au 31 mars 2007, EACL avait les contrats de change à terme en cours suivants : 27 contrats pour acheter des dollars américains et payer en dollars canadiens totalisant 17,2 millions de dollars (taux de change moyen de 1,144 \$ CA contre 1 \$ US), quatre contrats pour acheter des euros et payer en dollars canadiens totalisant 1,65 million de dollars CA (taux de change moyen de 1,463 \$ CA contre 1 euro) et un contrat pour vendre des euros et recevoir des dollars canadiens totalisant 0,6 million de dollars (taux de change moyen de 1,518 \$ CA contre 1 euro).

Nouvelles conventions comptables non encore entrées en vigueur

La Société adoptera trois nouvelles normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA), à compter d'avril 2007 :

Le chapitre 1530, « Résultat étendu », qui exige qu'une entité constate certains gains et pertes dans un état distinct jusqu'à ce que ces gains et pertes soient constatés dans l'état consolidé des résultats.

Le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », qui donne des indications sur le moment où un instrument financier doit être constaté dans le bilan consolidé et la manière dont il doit être évalué. Cette norme donne également des indications sur la présentation des gains et des pertes dans les états financiers consolidés.

Le chapitre 3865, « Couvertures », donne des indications sur l'application de la comptabilité de couverture et les informations à fournir qui s'y rattachent.

EACL achève actuellement son évaluation de l'incidence que ces nouvelles normes comptables auront sur ses états financiers pour 2007–2008. EACL prévoit que les effets les plus importants de leur application seront les suivants :

- L'obligation de présenter un nouvel état intitulé « Résultat étendu »
- La constatation des gains et des pertes non réalisés dans l'état consolidé des résultats pour ses actifs financiers de négociation à mesure qu'ils sont engagés
- La constatation des gains et des pertes liés à ses contrats de change qui sont reportés dans le résultat étendu jusqu'à ce que l'opération sous-jacente soit réalisée

Conventions et estimations comptables critiques

Les conventions comptables d'EACL sont élaborées en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables critiques d'EACL sont celles qui sont jugées les plus importantes pour déterminer la situation financière et les résultats financiers de la Société, et qui exigent que la direction exerce de façon importante un jugement subjectif. Un résumé des principales conventions comptables de la Société, dont les conventions critiques traitées ci-dessous, est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

Constatation des revenus

Une importante partie des revenus d'EACL provient de contrats à long terme. Les revenus des contrats à long terme sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux, selon laquelle les revenus sont comptabilisés à mesure que les coûts connexes sont engagés par rapport au total des coûts contractuels estimatifs. Cette méthode comptable permet d'adapter le processus d'estimation à la lumière de situations et de faits nouveaux. Par conséquent, les révisions des estimations des coûts et des résultats sur la durée des contrats sont prises en compte dans la période au cours de laquelle elles sont requises. En outre, les pertes prévues sur les contrats à long terme sont constatées dans la période au cours de laquelle elles sont relevées et se fondent sur l'excédent prévu des coûts des contrats sur les revenus qui y sont rattachés. Ces pertes sont comptabilisées comme élément du coût des ventes. Les revenus des ventes de services sont constatés lorsque les services sont rendus et les biens, expédiés. Les revenus provenant des expéditions d'eau lourde sont constatés lorsque l'expédition est acceptée de la manière et au moment qui sont précisés dans le contrat pertinent.

Dépréciation d'actifs

EACL examine ses actifs à long terme, notamment les immobilisations corporelles, quand les circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs peut ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est déterminée selon une estimation des flux de trésorerie futurs non actualisés, et l'évaluation d'une moins-value se fonde sur la juste valeur des actifs. Les flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs tiennent compte des meilleures estimations par la direction, et les variations de ces estimations pourraient influencer considérablement sur la valeur comptable des actifs à long terme. EACL a conclu qu'aucune moins-value n'était requise pour ses actifs à long terme pour 2006–2007.

Stocks d'eau lourde

Les stocks d'eau lourde comprennent 1 003 mégagrammes fournis gratuitement à l'Observatoire de neutrinos de Sudbury, à des fins de recherche et d'expérience. Au 31 mars 2007, une partie de cette eau avait été retournée à EACL et il est prévu qu'elle le sera entièrement avant juin 2007. Ces stocks sont comptabilisés à titre d'actif à long terme, étant donné que le délai exigé pour les ventes futures de réacteurs dépasse une année. Une provision a été constituée au titre de la détritiation et de la reconcentration de certains stocks d'eau lourde.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires qui ne sont pas accordés sous forme de capital d'apport sont comptabilisés comme financement au cours de l'exercice d'affectation, sauf dans les cas suivants :

- Les crédits dont l'utilisation est restreinte par la loi et qui ont trait à des dépenses à venir sont reportés et comptabilisés comme financement de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Aucun crédit de cette nature n'a été reçu en 2006–2007.
- Les crédits qui servent à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis de la même façon que l'élément d'actif en cause. Le solde du financement reporté au titre des immobilisations s'établissait à 40 millions de dollars en mars 2007, contre 37 millions de dollars en mars 2006.

Depuis 1996–1997, et conformément à l'entente de dix ans conclue avec le Conseil du Trésor sur le financement des activités de déclassement, EACL garde le produit net de la vente ou de la location de stocks d'eau lourde financés par le gouvernement. L'entente de financement est venue à échéance le 1^{er} avril 2006 et le produit reçu depuis cette entente est conservé au bilan en attendant une décision du gouvernement du Canada sur son affectation.

Déclassement et gestion des déchets

Déclassement des installations nucléaires et des déchets sont comptabilisés à titre de passif à long terme. Ce passif est calculé d'après la valeur actualisée (établie à l'aide d'un facteur d'actualisation) des coûts de déclassement des installations nucléaires et de gestion des déchets futurs estimatifs dans la mesure où ceux-ci peuvent être estimés d'une manière raisonnable. Le montant de la provision est révisé à chaque exercice pour tenir compte des dépenses réelles engagées ainsi que des révisions des estimations par la direction des coûts futurs et des calendriers connexes.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés et tous les autres renseignements contenus dans le présent rapport annuel, de même que le processus de présentation de l'information financière, sont la responsabilité de la direction. Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction.

Lorsque d'autres méthodes comptables pouvaient être utilisées, la direction a choisi celles qui, d'après elle, convenaient le mieux aux circonstances. La Société et ses filiales tiennent des livres de comptes, des systèmes comptables, de contrôle financier et de gestion et des systèmes d'information, de même que des pratiques de gestion servant à fournir une assurance raisonnable que des données financières fiables et exactes sont disponibles au moment opportun, que les actifs sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente dans le cadre des objectifs de l'entreprise et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et ces pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, ainsi qu'aux statuts, aux règlements administratifs et aux politiques de la Société et de ses filiales. La Société a respecté toutes les exigences de déclaration établies en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, dont la présentation d'un plan d'entreprise, d'un budget d'exploitation, d'un budget d'immobilisations et du présent rapport annuel.

Le vérificateur interne de la Société évalue les systèmes et les pratiques de gestion de la Société et de ses filiales. Les vérificateurs indépendants d'EACL effectuent une vérification des états financiers consolidés de la Société et présentent leur rapport au ministre des Ressources naturelles.

Le Conseil d'administration doit s'assurer que la direction assume ses responsabilités. À cette fin, il a créé quatre comités : le Comité de

vérification, le Comité des ressources humaines et de la gouvernance, le Comité des sciences et de la technologie et le Comité de restructuration.

Le Comité de vérification, composé d'administrateurs indépendants, a le mandat de superviser le travail des vérificateurs indépendants, d'orienter la fonction de vérification interne et d'évaluer le caractère adéquat des systèmes et pratiques d'affaires et de la présentation de l'information financière d'EACL. Le Comité de vérification rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et les vérificateurs indépendants afin de discuter de questions et de constatations importantes, dans le cadre de leur mandat.

Les vérificateurs indépendants et le vérificateur interne ont libre accès au Comité de vérification, en présence ou non de la direction. Le Comité de vérification examine les états financiers consolidés et le rapport de gestion avec la direction et les vérificateurs indépendants avant que ces documents soient approuvés par le Conseil d'administration et présentés au ministre des Ressources naturelles. Le président du Comité de vérification signe les états financiers consolidés.



ROBERT G. VAN ADEL
Le président-directeur général



MICHAEL ROBINS
Le directeur général des finances

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au ministre des Ressources naturelles

Nous avons vérifié le bilan consolidé d'Énergie atomique du Canada limitée au 31 mars 2007 et les états consolidés des résultats, du capital d'apport, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à notre avis, les opérations de la Société et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons eu connaissance au cours de notre vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et aux statuts et aux règlements administratifs de la Société et de ses filiales en propriété exclusive.

Les états financiers au 31 mars 2006 et pour l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada et par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 5 mai 2006.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



NANCY Y. CHENG, F.C.A.
vérificatrice générale adjointe



PRICEWATERHOUSECOOPERS s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
Le 4 mai 2007

BILAN CONSOLIDÉ

31 mars

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	100 453 \$	107 335 \$
Placements à court terme (note 3)	13 219	1 352
Trésorerie distincte (notes 3 et 15)	27 141	2 640
Créances (note 18)	120 219	120 719
Part à moins d'un an des créances à long terme (note 5)	16 138	16 232
Part à moins d'un an des stocks (note 4)	23 441	16 494
	300 611	264 772
Créances à long terme (note 5)	224 873	241 205
Fonds en fiducie (note 6)	20 057	17 347
Stocks (note 4)	41 704	44 178
Stocks d'eau lourde (note 7)	298 524	299 101
Immobilisations corporelles (note 8)	245 850	187 858
	1 131 619 \$	1 054 461 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	133 205 \$	93 508 \$
Part à moins d'un an des avances des clients et des provisions	296 230	218 773
Financement reporté pour le déclassement (notes 12 et 15)	27 141	2 640
Part à moins d'un an de la provision pour déclassement et gestion des déchets (note 12)	101 300	65 000
Part à moins d'un an des créditeurs à long terme (note 9)	1 000	1 000
	558 876	380 921
Provision pour déclassement et gestion des déchets (note 12)	2 826 634	2 781 756
Avances des clients et provisions	22 113	4 467
Financement reporté pour les immobilisations (note 8)	40 035	36 880
Avantages sociaux futurs (note 14)	56 698	55 756
Créditeurs à long terme (note 9)	46 672	45 829
	3 551 028	3 305 609
Engagements et éventualités (note 17)		
Avoir de l'actionnaire négatif		
Capital-actions		
Autorisé – 75 000 actions ordinaires		
Émis – 54 000 actions ordinaires	15 000	15 000
Capital d'apport (note 15)	479 408	504 446
Déficit	(2 913 817)	(2 770 594)
	(2 419 409)	(2 251 148)
	1 131 619 \$	\$ 1 054 461 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés

Approuvé par le Conseil d'administration,



BARBARA TRENHOLM,
administratrice



ROBERT G. VAN ADEL,
administrateur

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006
Opérations commerciales		
Revenus		
Produits et services nucléaires	513 533 \$	302 809 \$
Intérêts sur les créances à long terme (note 5)	14 224	15 158
Intérêts sur les placements et autres (note 3)	4 904	1 909
	532 661	319 876
Charges		
Coût des ventes et frais d'exploitation (note 11)	452 855	271 606
Intérêts sur les créditeurs à long terme (note 9)	77	81
	452 932	271 687
Bénéfice net du secteur Opérations commerciales avant l'investissement dans l'ACR-1000	79 729	48 189
Investissement dans le développement de l'ACR-1000		
Crédits parlementaires (note 13)	-	60 000
Frais de développement (note 11)	69 050	60 665
Bénéfice net du secteur Opérations commerciales	10 679	47 524
Technologie		
Revenus		
Services	40 580	87 307
	40 580	87 307
Financement		
Crédits parlementaires (note 13)	105 491	100 349
Recouvrement de coûts auprès de tiers	15 223	17 348
Amortissement du financement reporté pour les immobilisations	2 474	2 384
	123 188	120 081
Gain sur reprise de provisions (note 10)	-	60 852
Charges		
Coût des ventes et frais d'exploitation (note 11)	232 059	234 987
Intérêts sur les créditeurs à long terme (note 9)	1 843	150
	233 902	235 137
(Perte nette) bénéfice net du secteur Technologie	(70 134)	33 103
Gestion du passif		
Financement		
Financement pour le déclassement	62 993	48 829
Recouvrement de coûts auprès de tiers et autres (note 16)	5 451	6 959
	68 444	55 788
Charges		
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	(145)	1 210
Charge de désactualisation et autres frais	152 357	129 714
	152 212	130 924
Perte nette du secteur Gestion du passif	(83 768)	(75 136)
(Perte nette) bénéfice net	(143 223) \$	5 491 \$

Informations sur l'amortissement (note 8)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés

ÉTAT CONSOLIDÉ DU CAPITAL D'APPORT

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006
Solde au début de l'exercice	504 446 \$	530 064 \$
Virement au financement reporté pour le déclassement (note 15)	(24 501)	(25 618)
Virement aux apports remboursables (note 15)	(537)	–
Solde à la fin de l'exercice	479 408 \$	504 446 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés

ÉTAT CONSOLIDÉ DU DÉFICIT

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006
Solde au début de l'exercice	(2 770 594) \$	(2 776 085) \$
(Perte nette) bénéfice net	(143 223)	5 491
Solde à la fin de l'exercice	(2 913 817) \$	(2 770 594) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

<i>(en milliers de dollars)</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
Activités d'exploitation		
Rentrées de fonds – clients	703 971 \$	552 973 \$
Rentrées de fonds – crédits parlementaires	105 491	160 349
Rentrées de fonds – aux fins des activités de déclassement	58 548	–
Sorties de fonds – fournisseurs et employés	(699 412)	(608 574)
Fonds affectés aux activités de déclassement	(64 512)	(50 926)
Intérêts reçus sur les placements, montant net	4 827	1 820
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	108 913	55 642
Activités d'investissement		
Acquisition de placements à court terme	(23 111)	(1 352)
Vente et échéance de placements à court terme	11 245	6 302
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	–	704
Acquisition d'immobilisations corporelles	(83 520)	(55 625)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(95 386)	(49 971)
Activités de financement		
Produit tiré du financement gouvernemental pour les immobilisations	5 092	–
Produit généré par un créancier à long terme	–	44 178
Remboursement d'un créancier à long terme	(1 000)	(1 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	4 092	43 178
Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie distincte :		
Augmentation	17 619	48 849
Solde au début de l'exercice	109 975	61 126
Solde à la fin de l'exercice	127 594 \$	109 975 \$
Intérêts et frais bancaires payés au cours de l'exercice	144 \$	144 \$

<i>31 mars (en milliers de dollars)</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
La trésorerie, les équivalents de trésorerie et la trésorerie distincte sont composés de ce qui suit :		
Trésorerie	2 462 \$	(1 503) \$
Instruments du marché monétaire à court terme	97 991	108 838
Trésorerie distincte	27 141	2 640
	127 594 \$	109 975 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercice terminé le 31 mars 2007

1. La Société

Énergie atomique du Canada limitée (« EACL » ou la « Société ») a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

La Société est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (la « LGFP ») et un mandataire de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. En conséquence, son passif est, à la limite, celui de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La Société reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur les bénéfices au Canada.

Les activités d'EACL sont divisées en trois secteurs d'activité, soit Opérations commerciales, Technologie et Gestion du passif. Ces secteurs représentent les unités d'exploitation stratégiques qu'a établies la haute direction afin de favoriser l'atteinte des objectifs à long terme de la Société et la prise de décisions concernant la répartition des ressources et d'évaluer le rendement opérationnel et financier.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers de la Société sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ce qui suit indique ses principales conventions comptables.

a) Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes des filiales en propriété exclusive de la Société, soit AECL Technologies Inc., constituée dans l'État du Delaware, aux États-Unis, en 1988, et AECL Technologies B.V., constituée aux Pays-Bas, en 1995. De plus, la Société consolide sa participation dans un fonds en fiducie dont elle est le principal bénéficiaire. Toutes les opérations intersociétés ont été éliminées.

b) Utilisation d'estimations

Les états financiers de la Société reposent sur des estimations et des hypothèses que la direction a formulées et qui ont une incidence sur les montants figurant dans les états financiers et les notes y afférentes. Les estimations sont fondées sur plusieurs facteurs, dont les résultats passés, les événements en cours et les mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir, ainsi que sur toute autre hypothèse que la direction juge raisonnable dans les circonstances. Les résultats réels pourraient être grandement différents de ces estimations.

Les principaux éléments qui exigent le recours à des estimations sont les stocks d'eau lourde, les coûts des activités futures de déclassement et de gestion des déchets, les coûts de contrats futurs, les revenus, les dérivés, les avantages sociaux futurs et l'amortissement des immobilisations corporelles. La Société revoit ces estimations une fois l'an.

c) Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme

Les placements dont le terme est de 90 jours ou moins à la date d'acquisition sont présentés comme des équivalents de trésorerie.

Les placements à court terme ont des échéances initiales de plus de 90 jours, mais de moins de un an. Les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

d) Fonds en fiducie

Les placements à long terme dans le fonds en fiducie, établi en vertu de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

e) Conversion des devises

Les opérations libellées en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires à la date du bilan sont ajustés de façon à refléter le taux de change prévalant à cette date. Les gains et pertes de change découlant de la conversion des devises sont portés aux résultats.

f) Instruments financiers dérivés

La Société conclut des contrats de change à terme afin de gérer le risque lié aux variations des taux de change découlant de ses dispositions contractuelles et de ses activités commerciales courantes. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation.

La Société documente de manière officielle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques qui l'incitent à conclure diverses opérations de couverture. Ainsi, elle rattache tous les dérivés à des actifs et passifs précis du bilan ou à des engagements fermes ou opérations prévues spécifiques. En outre, la Société évalue officiellement, tant à la mise en place des couvertures que de façon continue, si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont hautement efficaces, c'est-à-dire s'ils permettent de compenser les variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Dans le cas des contrats de change à terme qui sont utilisés pour couvrir des ventes prévues de devises, la partie de la prime ou de l'escompte à terme sur le contrat relative à la période antérieure à l'exécution de la vente est constatée comme un ajustement des revenus quand la vente est comptabilisée, et la partie de la prime ou de l'escompte qui a trait à la créance qui en résulte est amortie en tant qu'ajustement des intérêts débiteurs sur la durée résiduelle du contrat.

Les gains et pertes réalisés ou latents qui sont associés à des instruments dérivés qui ont été résiliés ou qui ont cessé d'être efficaces avant leur échéance continuent d'être reportés et pris en compte dans les autres actifs ou passifs à court ou long terme figurant dans le bilan et sont imputés aux résultats de l'exercice pendant lequel l'opération de couverture sous-jacente est constatée. Les variations subséquentes de la juste valeur d'un dérivé sont portées aux résultats.

Si l'exécution d'une opération prévue n'est plus probable, tout gain ou perte reporté, qu'il soit réalisé ou latent, sur un instrument dérivé est constaté dans les résultats. Les variations subséquentes de la juste valeur d'un dérivé qui n'a pas été résilié sont également prises en compte dans les résultats.

g) Stocks

Les stocks d'eau lourde sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette. Les fournitures et le combustible nucléaire sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement net.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement. Les immobilisations en cours ne sont amorties que lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées. Elles sont alors inscrites dans la catégorie appropriée et amorties au taux applicable à cette catégorie. Les coûts liés à la mise hors service d'immobilisations sont inclus dans les coûts du bien concerné. L'amortissement est calculé comme suit, selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative d'un bien et selon l'utilisation dans le cas de certaines pièces de matériel et d'outillage utilisées pour des projets commerciaux.

<i>Aménagements de terrains</i>	<i>De 10 à 20 ans</i>
<i>Bâtiments et réacteurs</i>	<i>De 20 à 40 ans</i>
<i>Matériel et outillage</i>	<i>De 3 à 20 ans</i>

i) Dépréciation d'actifs à long terme

EACL examine ses actifs à long terme dès que des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être pleinement recouvrable. La recouvrabilité est fondée sur une estimation des flux de trésorerie futurs non actualisés découlant de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle.

La mesure de la perte de valeur des actifs à long terme repose sur la juste valeur de ceux-ci. Cette juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation reconnues comme celles mettant en jeu les flux de trésorerie nets futurs actualisés, les multiples de capitalisation ou les prix d'actifs semblables, selon ce qui est le plus approprié dans les circonstances.

j) Avances des clients

Afin de bien apparier les revenus et les coûts, il se peut que les revenus qui sont inscrits à l'égard de certains contrats dépassent les montants facturés (revenus non facturés) ou que les montants facturés aux termes d'autres contrats soient supérieurs aux revenus constatés (paiements anticipés des clients). Les revenus perçus d'avance sur des contrats sont inscrits dans le passif et sont comptabilisés conformément à la convention de constatation des revenus que suit la Société.

k) Provision pour déclassement et gestion des déchets

EACL établit une provision en rapport avec son obligation juridique de déclassement d'installations nucléaires et de gestion de déchets nucléaires, conformément aux exigences réglementaires. Cette obligation est constatée à la juste valeur dans l'exercice durant lequel elle peut être estimée de manière raisonnable. Comme la provision est constituée en fonction du montant actualisé des flux de trésorerie futurs prévus, elle est augmentée annuellement, en y retranchant le montant d'actualisation d'un exercice, afin de tenir compte de l'écoulement du temps. La charge de désactualisation est prise en compte dans les dépenses figurant à l'état consolidé des résultats.

La provision est réduite du montant des dépenses réellement engagées. L'estimation des coûts fait l'objet d'un examen périodique, et toute modification importante du montant estimatif ou du calendrier des flux de trésorerie futurs sous-jacents est comptabilisée comme un ajustement de la provision. Au moment du règlement du passif, un gain ou une perte est comptabilisé. La provision tient compte des coûts de construction futurs associés à certaines installations, telles celles de stockage de déchets nucléaires.

Les coûts de déclassement de nouveaux actifs sont ajoutés à la valeur comptable et sont amortis sur la durée de vie utile de ces actifs.

l) Constatation des revenus

Contrats à long terme et contrats de service

Les revenus sont tirés des ventes aux clients de produits et services de la Société. En vertu de certains contrats à long terme, dont plusieurs prévoient des paiements périodiques, les revenus sont constatés selon la méthode de l'avancement des travaux et en fonction du ratio des coûts engagés par rapport au total des coûts estimatifs, ratio qui sert de mesure du rendement. Lorsque sont établis des ajustements à la valeur du contrat ou aux coûts estimatifs, toute modification des estimations préalables est généralement prise en compte dans les résultats de l'exercice. Les pertes prévues sur les contrats sont imputées aux résultats quand elles sont identifiées et qu'il est établi qu'elles sont probables. Les revenus en vertu de contrats de remboursement des coûts sont comptabilisés au fur et à mesure que les coûts sont engagés et incluent une estimation des montants gagnés. Les revenus générés par tous les autres contrats sont constatés à la prestation des services.

Fourniture de produits

Les revenus sont constatés d'après les livraisons de produits aux clients, livraisons qui sont confirmées par les documents de facturation et d'expédition.

Intérêts créditeurs

Les intérêts sur une créance à long terme revenant à la Société sont pris en compte dans les revenus sur la durée de l'entente connexe.

m) Recherche et développement

Les frais de R et D comprennent des frais directs et indirects, tels les salaires et autres frais liés au personnel participant aux activités de R et D, le coût des matières et des services utilisés aux fins de ces activités, l'amortissement du matériel et des installations dans la mesure où ils sont utilisés dans le cadre de ces activités, les coûts de soutien indirects liés à celles-ci, ainsi que d'autres coûts qui y sont liés, tel l'amortissement des brevets et des licences.

Les frais de recherche sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les frais de développement sont passés en charges sauf s'ils répondent aux critères de report généralement reconnus suivants : le produit ou le procédé est bien défini et les coûts qui lui sont attribuables peuvent être identifiés, la faisabilité technique du produit ou du procédé a été démontrée, la direction prévoit produire et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé, le marché potentiel du produit ou du procédé est clairement défini ou son utilité pour l'entreprise a été établie et celle-ci dispose déjà ou prévoit pouvoir disposer des ressources nécessaires pour mener le projet à terme.

Les frais de R et D que la Société engage afin de s'acquitter de ses obligations à long terme en matière de gestion des déchets et de déclassement, obligations à l'égard desquelles elle a constitué des provisions spécifiques, sont imputés au passif connexe.

n) Crédits parlementaires

Exception faite des cas suivants, les crédits parlementaires qui ne constituent pas du capital d'apport sont comptabilisés comme du financement au cours de l'exercice pour lequel ils sont accordés. Les crédits dont l'utilisation est restreinte par la loi et qui ont trait à des dépenses à venir sont reportés et constatés comme du financement dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les crédits qui servent à l'achat d'immobilisations corporelles sont inscrits en tant que financement reporté pour les immobilisations et sont amortis de la même façon que l'est le bien en cause. De 1997 à 2006 et conformément à l'entente de 10 ans sur le financement des activités de déclassement, la Société a conservé le produit provenant de la vente ou la location de certains stocks d'eau lourde. Ce produit a été viré du compte du capital d'apport à celui du financement reporté pour le déclassement et a ensuite été comptabilisé comme financement à l'état consolidé des résultats à mesure que les dépenses connexes ont été engagées. Le produit provenant des ventes réalisées durant les 10 ans de l'entente et reçu après le 1^{er} avril 2006 est viré du compte du capital d'apport à celui du financement reporté pour le déclassement.

o) Recouvrement de coûts auprès de tiers

La Société et les compagnies d'électricité nucléaire canadiennes (Ontario Power Generation, Énergie Nouveau-Brunswick, Hydro-Québec et Bruce Power L.P.) partagent un même intérêt dans l'utilisation sécuritaire, efficace et rentable de l'énergie produite au moyen de la technologie CANDU. La Société entreprend des programmes de recherche reflétant cet objectif et en partage les coûts avec les compagnies d'électricité. En outre, EACL exploite le BGDRA aux termes d'une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada. Le financement prévu en vertu de ces ententes est comptabilisé en tant que recouvrement de coûts auprès de tiers au fur et à mesure que les frais connexes sont engagés.

p) Régime de retraite

Les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique (le « RRFP ») qui est administré par le gouvernement du Canada. Bien que le RRFP soit un régime à prestations déterminées, la législation en vigueur n'oblige pas la Société à verser des cotisations en raison des insuffisances actuarielles du régime. Par conséquent, les cotisations à ce régime se limitent à celles versées par les employés et par la Société au titre des services rendus de l'exercice. Ces cotisations représentent la totalité des obligations de la Société à l'égard du régime de retraite et sont imputées aux résultats lorsqu'elles sont effectuées.

q) Avantages sociaux futurs complémentaires

La Société verse certaines prestations de cessation d'emploi à ses employés conformément aux conventions collectives et aux conditions d'emploi. Les avantages sociaux complémentaires comprennent les indemnités des accidentés du travail que la Société rembourse à Ressources humaines et Développement social Canada conformément à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* par suite des paiements courants facturés par les commissions provinciales des accidents du travail.

La Société constate le coût de ces avantages sociaux futurs sur les exercices pendant lesquels les employés gagnent le droit à ces avantages. Le coût des avantages sociaux futurs acquis par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et les meilleures estimations de la direction quant à la croissance des salaires, à l'âge du départ à la retraite des employés et au roulement prévu du personnel.

r) Entités à détenteurs de droits variables

Une entité à détenteurs de droits variables (une « EDDV ») est une entité dans laquelle le montant investi en instruments de capitaux propres n'est pas suffisant pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien externe ou une entité que les investisseurs ne contrôlent pas par la détention de droits de vote, investisseurs qui n'ont pas l'obligation d'assumer les pertes prévues ni le droit de recevoir les rendements résiduels prévus. Le principal bénéficiaire d'une EDDV est l'entreprise qui assumera la majorité des pertes prévues de celle-ci, qui recevra la majorité des rendements prévus, ou les deux. La Société a analysé ses ententes commerciales et a conclu qu'elle ne détenait aucune participation importante dans une EDDV, si ce n'est du fonds en fiducie (note 6) qu'elle a consolidé.

Nouvelles conventions comptables non encore entrées en vigueur

L'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables que la Société adoptera en date du 1^{er} avril 2007 : le chapitre 1530, Résultat étendu, le chapitre 3855, Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, et le chapitre 3865, Couvertures. EACL devra appliquer ces normes à compter du 1^{er} avril 2007. L'incidence de leur adoption sur ses états financiers consolidés n'a pas été déterminée. Ce qui suit donne des renseignements supplémentaires sur la portée de ces chapitres pour EACL.

Résultat étendu

Par suite de l'adoption de ce chapitre, une nouvelle catégorie, soit le cumul des autres éléments du résultat étendu, sera ajoutée à la rubrique de l'avoir de l'actionnaire figurant au bilan consolidé. Les principales composantes des autres éléments du résultat étendu comprendront les gains et pertes latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente, les gains ou pertes de change latents, déduction faite des couvertures, et les variations de la juste valeur de la partie efficace des instruments de couverture des flux de trésorerie. Ces montants seront comptabilisés dans les autres éléments consolidés du résultat étendu jusqu'à ce que les critères permettant de les constater dans l'état consolidé des résultats soient remplis.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

En vertu de la nouvelle norme et aux fins comptables, les actifs financiers seront classés dans l'une des catégories suivantes : détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente. Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction seront évalués à leur juste valeur et les gains et pertes seront pris en compte dans le résultat net. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction seront évalués au coût après amortissement. Les instruments disponibles à la vente seront mesurés à leur juste valeur, les gains et pertes latents étant constatés dans les autres éléments du résultat étendu. Tous les dérivés, incluant les dérivés incorporés qui doivent être comptabilisés séparément, devront généralement être classés comme étant détenus à des fins de transaction et constatés à leur juste valeur au bilan consolidé.

Couvertures

La nouvelle norme précise les critères en vertu desquels la comptabilité de couverture peut être utilisée et comment elle doit être appliquée dans le cas de chacune des stratégies de couverture permises, soit les couvertures de juste valeur, les couvertures de flux de trésorerie et les couvertures du risque de change d'un investissement net dans un établissement étranger autonome. Pour une relation de couverture de juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert sera ajustée par les gains ou pertes attribuables au risque couvert et reflétée dans le résultat net. Les variations de la juste valeur de l'élément couvert, dans la mesure où la relation de couverture sera efficace, seront compensées par les variations de la juste valeur du dérivé. Pour une relation de couverture de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé de couverture sera constatée dans les autres éléments du résultat étendu. La partie inefficace sera prise en compte dans le résultat net. Les montants constatés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu seront reclassés dans le résultat net des exercices au cours desquels la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert aura une incidence sur ce résultat. Lorsque le risque de change lié à un investissement net dans un établissement étranger autonome sera couvert, les gains et pertes de change sur les instruments de couverture seront constatés dans les autres éléments du résultat étendu.

3. Trésorerie, équivalents de trésorerie, trésorerie distincte et placements à court terme

La Société maintient des dépôts bancaires suffisamment élevés pour combler ses besoins d'exploitation quotidiens. Tout excédent est investi sur le marché monétaire à court terme. La stratégie de placement est fondée sur une évaluation prudente des risques. Tous les instruments ont une durée d'au plus un an et sont cotés R1 bas ou plus par Dominion Bond Rating Service et A1 ou plus par Standard and Poor's. Étant donné l'échéance rapprochée de ces placements, leur juste valeur correspond à leur valeur comptable. La trésorerie distincte est investie aux mêmes conditions que le sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les placements sont comme suit :

(en milliers de dollars)	2007	Rendement	2006	Rendement
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	100 453 \$	4,3 %	107 335 \$	3,8 %
Placements à court terme				
Obligations d'État canadiennes**	1 347	4,1 %	1 352	3,7 %
Obligations de sociétés	11 872	4,3 %	–	s.o.
	13 219		1 352	
	113 672 \$		108 687 \$	

*La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et des instruments du marché monétaire à court terme

**Les obligations d'État canadiennes comprennent des obligations fédérales et provinciales

4. Stocks

(en milliers de dollars)	2007	2006
Combustible nucléaire	11 859 \$	9 500 \$
Pièces de rechange et fournitures de magasin	11 582	6 994
Part à moins d'un an	23 441	16 494
Stocks – Stocks réservés pour les isotopes (note 10)	41 704	44 178
	65 145 \$	60 672 \$

5. Créances à long terme

<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	<i>2006</i>
Montants sur contrats à recevoir de clients en rapport avec le financement de produits et services, échéant jusqu'en 2019 et payables en montants fixes	241 011 \$	257 437 \$
Part à moins d'un an	(16 138)	(16 232)
	224 873 \$	241 205 \$

Ce qui suit indique les paiements exigibles dans les exercices à venir :

<i>(en milliers de dollars)</i>	
2008	16 138 \$
2009	16 983
2010	17 977
2011	19 028
2012	20 141
Après 2012	150 744
	241 011 \$

6. Fonds en fiducie

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* (la « LDCN ») a exigé des compagnies d'électricité nucléaire canadiennes qu'elles forment un organisme de gestion des déchets, la Société de gestion des déchets nucléaires (la « SGDN »), afin de formuler des recommandations au gouvernement du Canada concernant la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire et de mettre en application l'approche retenue. La LDCN exige également que chaque propriétaire de déchets de combustible nucléaire établisse un fonds en fiducie pour financer la mise en œuvre de l'approche. Chaque fonds en fiducie est maintenu afin de satisfaire aux exigences de la LDCN, et seule la SGDN peut en retirer des sommes conformément aux dispositions de cette loi. Tel que l'exigeait celle-ci, le dépôt initial d'EACL dans son fonds en fiducie a été de 10 millions de dollars et a eu lieu le 25 novembre 2002. Des dépôts annuels ultérieurs de 2 millions de dollars ont été versés au fonds comme il était exigé et le seront jusqu'à ce que l'obligation cesse ou que le gouvernement du Canada en modifie le montant, après que la SGDN aura satisfait à certaines exigences stipulées dans la LDCN.

Le fonds en fiducie, qui est géré par EACL, investit dans des instruments à revenu fixe qui sont assortis de diverses échéances. Le fonds a été comptabilisé en tant qu'actif à long terme et la juste valeur de ses placements se rapproche de leur valeur comptable. Les intérêts gagnés par le fonds compensent la charge de désactualisation liée à la provision pour déclasserment et gestion des déchets. La valeur, au cours du marché, des instruments était estimée à 20,1 millions de dollars au 31 mars 2007 (17,3 millions en 2006). Les intérêts gagnés sur l'actif en fiducie reviennent au fonds en fiducie. Ses placements sont constitués de ce qui suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	<i>Échéance</i>	2007	<i>Rendement</i>	<i>2006</i>	<i>Rendement</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	Juin 2007 à février 2008	4 682 \$	4,3 %	3 408 \$	3,9 %
Obligations d'État canadiennes**	Septembre 2008 à mars 2011	9 222	3,9 %	10 803	3,8 %
Obligations de sociétés	Juin 2007 à février 2010	6 153	3,9 %	3 136	3,8 %
		20 057 \$		17 347 \$	

*La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et des instruments du marché monétaire à court terme

**Les obligations d'État canadiennes comprennent des obligations fédérales et provinciales

7. Stocks d'eau lourde

Les stocks d'eau lourde comprennent 1 003 mégagrammes fournis gratuitement à l'Observatoire de neutrinos de Sudbury. Au 31 mars 2007, la remise de cette eau à EACL avait débuté, et ce processus devrait être terminé d'ici juin 2007. Les stocks d'eau lourde sont comptabilisés à titre d'actif à long terme puisque le délai requis pour les ventes futures de réacteurs est de plus de un an. Une provision a été constituée au titre de la détritiation et de la reconcentration de certains stocks d'eau lourde.

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars)	2007			2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Opérations commerciales						
Immobilisations en cours	402 \$	– \$	402 \$	1 098 \$	– \$	1 098 \$
Terrains et aménagements de terrains	999	255	744	999	253	746
Bâtiments	19 379	12 960	6 419	18 698	12 470	6 228
Matériel et outillage	28 453	21 612	6 841	26 193	19 806	6 387
	49 233	34 827	14 406	46 988	32 529	14 459
Technologie						
Immobilisations en cours	140 949	–	140 949	79 422	–	79 422
Terrains et aménagements de terrains	43 917	24 034	19 883	42 986	22 569	20 417
Bâtiments	200 904	158 388	42 516	200 206	157 255	42 951
Réacteurs et outillage	270 994	242 898	28 096	270 033	239 424	30 609
	656 764	425 320	231 444	592 647	419 248	173 399
Total	705 997 \$	460 147 \$	245 850 \$	639 635 \$	451 777 \$	187 858 \$

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, l'amortissement des immobilisations corporelles a totalisé 12,0 millions de dollars (11,5 millions en 2006). Le gouvernement du Canada a fourni un financement de 5,1 millions de dollars en 2007 aux fins de projets de remise à neuf de l'infrastructure des installations de Chalk River (note 13). L'amortissement du financement reporté pour les immobilisations s'est élevé à 2,5 millions de dollars (2,4 millions en 2006).

9. Crédoiteurs à long terme

(en milliers de dollars)	2007	2006
Emprunts auprès du gouvernement du Canada	1 500 \$	2 500 \$
Échéant en septembre 2008, portant intérêt à des taux variant entre 2,67 % et 3,36 %, remboursables en versements semestriels de 0,5 million de dollars		
Crédoiteur à long terme (note 10)	46 172	44 329
Échéant en septembre 2012 et remboursements exigés à compter d'octobre 2008. Le montant est présenté déduction faite de l'escompte de 7,1 millions de dollars à 4,08 %		
	47 672	46 829
Moins la part à moins d'un an	(1 000)	(1 000)
	46 672 \$	45 829 \$

Ce qui suit indique les paiements exigibles dans les exercices à venir (note 10) :

(en milliers de dollars)	
2008	1 000 \$
2009	7 160
2010	13 319
2011	13 319
2012	13 319
Après 2012	6 660
	54 777 \$

10. Accord d'approvisionnement en isotopes

En février 2006, EAACL a conclu avec MDS Nordion une entente relative à un accord à long terme d'approvisionnement en isotopes. En vertu de l'entente, EAACL a acquis à titre de propriétaire réel les réacteurs MAPLE et les nouvelles installations de traitement en voie de construction à Chalk River, en Ontario. EAACL a versé une contrepartie de 25 millions de dollars pour l'acquisition de ces installations et a pris en charge la responsabilité du reste des activités de construction et de mise en service. En outre, EAACL a acquis des stocks liés à la production d'isotopes totalisant 53 millions de dollars et assortis d'une obligation de paiement différé aux termes de laquelle 48 versements mensuels de 1,1 million de dollars chacun devront être faits à compter d'octobre 2008. La valeur de ces stocks et l'obligation de paiement différé connexe ont été constatées à la valeur actualisée des paiements futurs (notes 4 et 9).

L'amortissement de 1,8 million de dollars (0,2 million en 2006) de l'escompte sur le crédoiteur à long terme a été inscrit dans l'état consolidé des résultats et ajouté à l'encours du solde en capital du crédoiteur. Les paiements requis sont présentés à leur valeur non actualisée (note 9).

Cette entente a permis de régler des différends avec MDS Nordion au sujet du parachèvement des installations et de la conduite des activités connexes. Ainsi, EACL a contrepassé certains montants inscrits au titre de pertes du projet et d'autres provisions totalisant 61 millions de dollars en 2006.

11. Frais de R et D

Les activités de R et D d'EACL visent à maintenir et à rehausser le savoir-faire scientifique et technique du Canada, et ce, en appui à la production, par des réacteurs CANDU, d'électricité nucléaire écologique et économique ainsi qu'à d'autres grandes technologies nucléaires destinées à un usage pacifique, telle la médecine nucléaire. Plus particulièrement, ces activités mettent en jeu le maintien de la propriété intellectuelle acquise au fil des ans, incluant les connaissances de base relatives aux matières, à la physique nucléaire, à la chimie, aux éléments critiques, à la radiation et à l'environnement, ce qui pourrait influencer sur la sécurité, l'obtention des licences et la conception de la technologie CANDU. En outre, ces activités visent l'amélioration des aspects économiques, de la sécurité et du rendement d'exploitation de la gamme de produits existante et l'application des progrès à de nouvelles technologies.

Au 31 mars 2007, aucune tranche des frais de développement ne remplissait les critères de report (néant en 2006). Le procédé de détermination des frais de développement admissibles à un report fait l'objet d'un examen continu.

Les frais de R et D qui ont été engagés en 2006–2007 sont comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006
Opérations commerciales		
Développement de l'ACR-1000	69 050 \$	60 665 \$
Autres activités de développement du secteur Opérations commerciales	6 732	4 979
	75 782	65 644
Technologie		
Développement de la technologie CANDU	53 700	48 200
Installations, activités nucléaires et frais du soutien	159 500	132 300
	213 200	180 500
Total des frais de R et D	288 982 \$	246 144 \$

12. Provision pour déclassement et gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et autres actifs afin de se conformer à la réglementation de la CCSN et à d'autres règlements applicables. Ces installations comprennent les prototypes de réacteurs, les usines d'eau lourde, les installations de recherche et de développement nucléaires ainsi que de gestion des déchets et d'autres installations. En raison de la diversité des installations, le processus de déclassement peut être différent dans chaque cas. Parfois, les activités de déclassement se déroulent en étapes séparées par des intervalles de plusieurs décennies afin de laisser la radioactivité se désintégrer avant l'étape suivante. Ces activités comprennent la surveillance et le suivi, la décontamination, la démolition et la gestion des déchets connexes. Une partie importante de l'obligation renvoie à un passif qui avait été engagé avant la création d'EACL en 1952.

En 2005, EACL a procédé à l'examen de son plan de déclassement, des principales hypothèses qui sous-tendent l'estimation et du calcul de la provision pour déclassement des installations nucléaires et de gestion des déchets. Le plan de déclassement modifié a tenu compte des normes internationales en ce qui a trait aux pratiques de déclassement rapides. Ces pratiques prévoient la prise en charge des déchets très tôt dans le cycle de déclassement ainsi que l'optimisation de la période de stockage sécuritaire des déchets dans le but d'éviter le report inutile de travaux associés à la démolition physique, au traitement des déchets et à leur stockage permanent. En vertu du plan modifié, des dépenses non actualisées de 7 100 millions de dollars (en dollars courants) devraient être engagées sur une période de 70 ans.

L'estimation des coûts futurs de déclassement et de remise en état des lieux exige des jugements subjectifs concernant le cadre réglementaire, les questions de santé et de sécurité, l'état final souhaité, la technologie à utiliser et, dans certains cas, les activités de recherche et de développement, lesquelles s'étendront sur une longue période de temps. Le montant estimatif de ces coûts repose sur d'importantes hypothèses, tels le calendrier d'engagement des principales dépenses des projets de déclassement et de remise en état des lieux, les exigences réglementaires, les volumes des déchets, la prime fondée sur le marché, les taux d'intérêt, les facteurs d'inflation et l'incidence des progrès technologiques. Selon une autre hypothèse d'importance, il est supposé que la provision reflète le niveau de financement nécessaire pour atteindre des objectifs en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement qui sont conformes à la réglementation de la CCSN. Toute modification de ces hypothèses de même que des changements au calendrier d'exécution des programmes, à la technologie employée ou aux normes et règlements régissant le déclassement d'installations nucléaires pourraient se traduire par d'importantes variations de la provision pour déclassement et gestion des déchets.

Le plan de déclassement met en jeu une série d'activités dont le but est d'assurer que toutes les installations nucléaires redondantes sont dans un état contrôlé et contrôlable qui élimine tout risque à court terme, que les installations sous surveillance demeurent dans un état stable et sécuritaire et que toutes les mesures visant l'obtention d'un état final qui représente l'aboutissement souhaité du processus de déclassement comme l'exige l'organisme de réglementation sont prises, et ce, de la manière la plus efficiente qui soit au chapitre des coûts. Les taux d'actualisation et d'inflation qui ont servi à calculer la valeur actualisée de la provision, au moment de la mise en œuvre du plan, étaient respectivement 5,25 % et 1,7 %. Conformément aux exigences du chapitre 3110, Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de l'ICCA, une hausse des estimations découlant de nouvelles obligations ou de l'augmentation des dépenses envisagées est actualisée au taux courant de 4,3 %, alors que les diminutions le sont à un taux pondéré de 5,18 %.

Rapprochement de la provision pour déclassement et gestion des déchets

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Solde d'ouverture	2 846 756 \$	2 750 000 \$
Obligations réglées	(60 993)	(48 829)
Charge de désactualisation	147 761	144 375
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	(145)	1 210
Révision des estimations et du calendrier des dépenses en rapport avec les immobilisations corporelles	(14 374)	–
Coûts de gestion des déchets, du déclassement et de remise en état des lieux associés aux activités continues	8 929	–
	2 927 934	2 846 756
Moins la part à moins d'un an	(101 300)	(65 000)
	2 826 634 \$	2 781 756 \$

En juin 2006, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il fournirait 513 millions de dollars sur cinq ans afin de financer le programme de gestion des responsabilités nucléaires historiques d'EACL. Avant ce financement, EACL conservait le produit tiré des ventes d'eau lourde pour financer le programme de déclassement (note 15). Aux termes de l'entente de financement conclue avec Ressources naturelles Canada, EACL est tenue de constater séparément les montants des obligations de gestion des déchets, de déclassement et de remise en état des lieux associées à ses activités continues après le 1^{er} avril 2006 (8,9 millions de dollars).

13. Crédits parlementaires

La Société a reçu du gouvernement du Canada le financement suivant :

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Recherche et infrastructure connexe	105 491 \$	105 249 \$
Réduction des crédits pour le passage à l'an 2000	–	(4 900)
	105 491	100 349
Développement de l'ACR-1000	–	60 000
Financement de l'exploitation	105 491 \$	160 349 \$
Financement du projet de remise à neuf de l'infrastructure des immobilisations	5 092 \$	– \$

Le financement du gouvernement inclut un soutien continu des programmes de recherche nucléaire. En 2005–2006, ce financement a été réduit de 4,9 millions de dollars, ce qui a représenté le dernier montant retranché aux termes d'une réduction, sur cinq ans, au titre des crédits de 24,5 millions de dollars reçus dans des exercices antérieurs pour aider à régler les coûts informatiques associés au passage à l'an 2000.

14. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les prestations de retraite des employés de la Société proviennent du RRFP. Les cotisations sont versées dans trois comptes, soit le Compte de pension de retraite de la fonction publique (le « CPRFP »), le compte Caisse de retraite de la fonction publique (le « CRFP ») et le compte de Convention de retraite (le « CR »). Les cotisations versées au titre des services rendus de l'exercice ont été comme suit :

(en milliers de dollars)

	2007	2006
Cotisations salariales	17 679 \$	14 545 \$
Cotisations patronales	39 409 \$	32 891 \$

Le taux de cotisation de la Société au CPRFP équivaut à celui des employés et les cotisations au CRFP correspondent à un multiple de 2,14 des cotisations des employés (2,14 en 2006). Les cotisations au compte CR pour l'année civile 2007 équivalent à 7,0 fois celles des cotisations des employés (7,2 pour l'année civile 2006). Ces multiples pourraient changer après réévaluation de la part de l'administration du RRFP.

b) Avantages sociaux futurs complémentaires

La Société verse certaines prestations de cessation d'emploi et autres prestations, comme il est décrit à la note 2 q). L'obligation au titre des prestations constituées n'est pas capitalisée, son financement étant assuré lorsque les prestations sont payées. Ainsi, le régime n'a aucun actif, et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations constituées.

<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	74 152 \$	73 353 \$
Coût des services rendus de l'exercice	3 671	3 548
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	3 896	3 893
Prestations versées	(6 399)	(4 650)
Pertes actuarielles (gains actuariels)	1 726	(1 992)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	77 046	74 152
Pertes actuarielles nettes non amorties	(13 200)	(11 885)
Passif au titre des prestations constituées	63 846	62 267
Part à moins d'un an du passif au titre des prestations constituées	(7 148)	(6 511)
Passif au titre des prestations constituées, montant net	56 698 \$	55 756 \$
Coût du régime de prestations, montant net		
Coût des services rendus de l'exercice	3 671 \$	3 548 \$
Intérêts débiteurs	3 896	3 893
Amortissement des pertes actuarielles	410	658
Charge du régime de prestations pour l'exercice	7 977 \$	8 099 \$

Les gains ou pertes actuariels cumulatifs représentant plus de 10 % de l'obligation sont amortis sur la durée de service moyenne résiduelle des employés actifs. La durée de service moyenne résiduelle des employés actifs couverts par le régime d'avantages sociaux futurs complémentaires est de 11 ans (11 ans en 2006). La date de mesure de l'obligation au titre des prestations constituées est le 31 mars 2007, et l'évaluation actuarielle des prestations la plus récente a été réalisée en mars 2007. La prochaine évaluation aura lieu en mars 2008.

Les principales hypothèses actuarielles qui ont été posées pour mesurer l'obligation au titre des prestations constituées de la Société sont les suivantes :

- Un taux d'actualisation de 5,25 % (5,25 % en 2006)
- Un taux d'augmentation de la rémunération de 5 % (5 % en 2006)

15. Capital d'apport et financement reporté pour le déclassement

Le capital d'apport comprend environ 242 millions de dollars (267 millions en 2006) liés aux crédits parlementaires reçus pour la production des stocks d'eau lourde. Jusqu'en 1995–1996 inclusivement, la Société devait rembourser au gouvernement du Canada, par voie d'un dividende, le produit provenant de la vente de stocks d'eau lourde financés par le gouvernement. De 1997 à 2006 et aux termes d'une décision du Conseil du Trésor, il était demandé à la Société de garder le produit de la vente ou de la location de stocks d'eau lourde financés par le gouvernement dans un fonds distinct devant servir aux activités de déclassement dans les 10 ans suivant la décision. À mesure que la Société a vendu ou loué de l'eau lourde financée par le gouvernement, elle en a viré le produit du capital d'apport au financement reporté pour le déclassement, ce qui a servi à financer les activités de déclassement en cours.

En date du 1^{er} avril 2006, l'entente antérieure a été appliquée, entente dans le cadre de laquelle le produit provenant des ventes d'eau lourde est comptabilisé à titre d'apports à rembourser au gouvernement du Canada et est présenté dans les provisions figurant au bilan consolidé. Le produit tiré des ventes réalisées au cours des 10 ans de l'entente et reçu depuis le 1^{er} avril 2006 (note 5) est viré du compte du capital d'apport à celui du financement reporté pour le déclassement et une écriture correspondante est faite à la trésorerie distincte. Tel qu'il est indiqué à la note 12, les activités de déclassement sont désormais financées par Ressources naturelles Canada.

16. Opérations entre apparentés

Outre celles indiquées dans les notes 8, 9, 12, 13, 14 et 15, la Société a réalisé les opérations suivantes avec le gouvernement du Canada :

<i>(en milliers de dollars)</i>	2007	2006
Remboursement d'emprunts		
Capital	1 000 \$	1 000 \$
Intérêts	77	81
	1 077 \$	1 081 \$

Le recouvrement de coûts auprès de tiers englobe les montants facturés à Ressources naturelles Canada au titre de la gestion de déchets radioactifs de faible activité.

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut également diverses opérations avec le gouvernement du Canada et ses organismes ainsi qu'avec d'autres sociétés d'État. Ces opérations sont comptabilisées à la valeur d'échange.

17. Engagements, éventualités et obligations

a) Engagements

La Société a conclu des contrats de location-exploitation non résiliables venant à échéance à diverses dates au titre de la location de bureaux. Ces contrats sont assortis d'une clause d'indexation visant une hausse des loyers. Les loyers futurs minimaux en vertu de ces contrats de location-exploitation sont les suivants :

(en milliers de dollars)

2008	7 871 \$
2009	7 423
2010	2 987
2011	1 670
2012	1 671
Après 2012	763
	22 385 \$

b) Obligations réglementaires

Afin d'assurer la conformité aux modalités des permis de site délivrés par la CCSN et à d'autres exigences réglementaires, la Société prévoit effectuer d'importants investissements dans l'infrastructure de bâtiments neufs ou existants aux installations de Chalk River. Le montant des investissements requis pour satisfaire aux exigences de la CCSN n'a pas été établi de manière définitive.

c) Cautionnements d'exécution et dommages-intérêts fixés à l'avance

Il est d'usage dans le secteur de se servir de lettres de crédit, de cautionnements de garantie et d'autres cautionnements d'exécution dans le cadre de contrats importants. Ces cautionnements peuvent englober des garanties qu'un projet sera mené à terme ou qu'un projet ou un matériel donné remplira des critères de rendement définis.

EACL garantit également la réalisation de certains projets dans des délais précis et peut avoir à verser des dommages-intérêts fixés à l'avance si elle ne s'acquitte pas de ses obligations.

Le montant global du risque potentiel pour la Société en vertu des cautionnements d'exécution et des dommages-intérêts fixés à l'avance est estimé à quelque 400 millions de dollars pour ce qui est des projets commerciaux en cours au mois de mars 2007. La direction ne s'attend pas que ces cautionnements aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

d) Autres

Dans le cours normal de ses activités, EACL est partie à diverses réclamations et actions en justice. Bien que l'issue finale des réclamations et actions en justice en cours au 31 mars 2007 ne puisse être prédite avec certitude, la direction est d'avis qu'elle n'aura aucun effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation d'EACL.

18. Instruments financiers et gestion du risque financier

a) Change

La Société conclut des contrats de change à terme afin de réduire le risque lié à l'achat et à la vente de biens en devises. Au 31 mars 2007, il y avait en vigueur 32 contrats de change à terme (31 en 2006) d'une valeur notionnelle de 19 millions de dollars (28 millions en 2006) et dont la juste valeur correspondait à peu près à la valeur comptable. Les contrats de change à terme viennent à échéance entre avril 2007 et novembre 2008.

b) Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit que pose le recouvrement de ses créances. Au total, 62 % des créances (77 % en 2006) sont exigibles auprès de trois clients (trois en 2006), dont chacun représente plus de 10 % du total des créances. Aucun montant d'importance n'est payable en devises.

c) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les variations du taux d'actualisation sont fondées sur un taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit qui est sensible aux fluctuations des taux d'intérêt.

d) Risque de réglementation

Le secteur au sein duquel évolue la Société est fortement réglementé. L'évolution du contexte politique ou de la politique gouvernementale pourrait nuire à sa situation financière.

e) Juste valeur

La juste valeur représente les estimations de la direction quant à la valeur marchande à un moment donné. La valeur comptable de tous les actifs et passifs financiers se rapproche de leur juste valeur aux 31 mars 2007 et 2006, à l'exception des créances à long terme. La juste valeur des créances à long terme s'établit à 242,2 millions de dollars (256,2 millions en 2006).

19. Informations sectorielles

La Société mène ses activités dans trois secteurs d'exploitation isolables, soit Opérations commerciales, Technologie et Gestion du passif. Les conventions comptables suivies pour ces secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 2. Ces secteurs représentent les unités d'exploitation stratégiques qu'a établies la haute direction afin de favoriser l'atteinte des objectifs à long terme de la Société et la prise de

décisions concernant la répartition des ressources et d'évaluer le rendement opérationnel. EACL surveille et évalue le rendement de chaque division en s'appuyant sur le bénéfice d'exploitation net, lequel s'entend des revenus moins les frais d'exploitation. Les revenus générés par les opérations intersectorielles et les frais engagés aux fins de celles-ci avoisinent la juste valeur et sont éliminés au moment de la consolidation. EACL ne possède pas d'immobilisations à l'extérieur du Canada.

Opérations commerciales

Ce secteur est essentiellement responsable de deux sphères d'activité, à savoir les Projets et les Services. Les Projets englobent ceux de construction et de remise à neuf ainsi que les services de gestion de projets connexes, l'approvisionnement en matériel et les livraisons et les ventes d'eau lourde. Les Services comprennent une gamme complète de services techniques et d'ingénierie qui sont fournis aux centrales CANDU en exploitation et qui rehaussent la productivité et la compétitivité de la clientèle. Les activités de ce secteur comportent également la conception technique et le développement de l'ACR-1000.

Technologie

Ce secteur met au point des nouvelles technologies des réacteurs et contribue à la sûreté, à l'obtention de licences et à la conception pendant le cycle de vie des produits CANDU et d'autres technologies nucléaires canadiennes. Les activités de ce secteur comprennent la production et la vente d'isotopes médicaux, l'exploitation de centrales nucléaires et l'exécution du mandat dicté par la politique du gouvernement du Canada en appui à la technologie et à l'industrie nucléaires. Ce secteur est étroitement lié aux secteurs Opérations commerciales et Gestion du passif et fournit un soutien à la réalisation de projets commerciaux, à la mise au point de nouveaux produits ainsi qu'à l'exécution du programme de déclasserment et de gestion des déchets.

Gestion du passif

Ce secteur exploite un bureau d'approvisionnement et de planification dont le mandat est de gérer le programme de déclasserment et de gestion des déchets de manière efficiente au chapitre des coûts et d'assurer le suivi du financement reçu du gouvernement du Canada aux fins du programme. Les actifs de ce secteur comprennent un montant lié aux crédits parlementaires reçus pour la production de stocks d'eau lourde, comme il est décrit à la note 15.

(en millions de dollars)	Opérations commerciales*		Technologie		Gestion du passif		Chiffres consolidés	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Revenus d'exploitation								
Total des revenus d'exploitation	534,5 \$	326,7 \$	132,5 \$	174,2 \$	– \$	3,8 \$	667,0 \$	504,7 \$
Revenus intersectoriels	(1,9)	(6,8)	(91,9)	(86,9)	–	(3,8)	(93,8)	(97,5)
Revenus d'exploitation externes**	532,6	319,9	40,6	87,3	–	–	573,2	407,2
Financement et recouvrement des coûts	–	60,0	123,2	120,0	68,4	55,8	191,6	235,8
Bénéfice (perte) d'exploitation***	10,7	47,5	(70,1)	33,1	(83,8)	(75,1)	(143,2)	5,5
Amortissement des immobilisations corporelles	3,2	1,9	6,3	7,2			9,5	9,1
Charge de désactualisation					147,6	144,4	147,6	144,4
Actifs sectoriels	383,6	407,0	309,0	249,5	325,3	289,3	1 017,9	945,8
Trésorerie et placements à court terme							113,7	108,7
Total de l'actif ****							1 131,6	1 054,5
Passifs sectoriels	390,4 \$	266,0 \$	147,0 \$	131,5 \$	2 956,9 \$	2 852,3 \$	3 494,3	3 249,8
Avantages sociaux futurs							56,7	55,8
Total du passif							3 551,0 \$	3 305,6 \$
							2007	2006
Revenus par région								
Canada							449,6 \$	224,6 \$
Europe							54,5	110,7
Asie							37,8	58,9
Autre							31,3	13,0
Total des revenus							573,2 \$	407,2 \$

*Le secteur Opérations commerciales a un client (un client en 2006) qui a généré 40 % des revenus d'EACL (24 % en 2006)

**Le secteur Opérations commerciales tient compte d'intérêts créditeurs de 14,2 millions de dollars (15,2 millions en 2006) liés aux créances à long terme

***Le montant de 2006 comprend un gain de 60,9 millions de dollars au titre de la contrepassation de certaines pertes liées à des projets et de la reprise de provisions (note 10)

****Comprend des dépenses en immobilisations de 2 millions de dollars (2 millions en 2006) pour le secteur Opérations commerciales et de 81 millions de dollars (54 millions en 2006) pour le secteur Technologie

20. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de 2006 tirés d'états financiers déjà publiés ont été reclassés en fonction du mode de présentation adopté pour les états financiers de 2007.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MICHAEL C. BURNS

Nommé le 30 octobre 2006, au poste de président du Conseil d'administration d'EACL, Mississauga, Ontario

Président du Conseil, chef de la direction de The NaiKun Wind Group, Vancouver, C.-B.

Ancien vice-président principal et directeur des services financiers de BC Gas Inc., président d'Inland Pacific Enterprises et vice-président, IBM. Comités : membre du Comité de restructuration, membre d'office du Comité de vérification, du Comité des sciences et de la technologie et du Comité des ressources humaines et de la gouvernance.

ROBERT G. VAN ADEL

Président-directeur général, EACL, Mississauga, Ontario

Ancien premier vice-président à Exportation et développement Canada et ancien président d'AGRA Engineering Inc. Mandats d'administrateur : Association nucléaire canadienne, Nuclear Energy Institute (États-Unis), Conseil canadien de l'énergie. M. Van Adel a été nommé président directeur-général d'EACL en février 2001 et en est présentement à son deuxième mandat. Comité : membre du Comité des sciences et de la technologie.

MARCEL AUBUT, O.C., O.Q., Q.C.

Avocat et associé principal, Heenan Blaikie, cabinet d'avocats, Québec

Ancien président, président du Conseil et chef de la direction des Nordiques de Québec (ancienne équipe de la Ligue nationale de hockey (LNH)) et gouverneur de la LNH; fondateur du cabinet Aubut Chabot (cabinet d'avocats de Québec); président du Conseil du Parc technologique du Québec métropolitain et

président et chef de la direction des Productions Trans-Amérique Ltée. Mandats d'administrateur en cours : Olybro inc.; Eterna Zentaris Inc.; Fonds de revenu Boralex énergie; Triton Electronik Inc.; faculté de droit de l'Université Laval; Comité olympique canadien (membre du conseil d'administration et du comité de direction); Temple de la renommée des sports du Canada; Station Mont-Tremblant et Fondation Nordiques. Officier de l'Ordre national du Québec (2006), membre (1986) et officier (1993) de l'Ordre du Canada, récipiendaire de la médaille officielle de l'Assemblée nationale du Québec (1981), Conseiller de la Reine (1986), et intronisé au Temple de la renommée des sports du Canada en 1999. Nommé au Conseil d'administration en janvier 2001. Comités : membre du Comité des ressources humaines et de la gouvernance.

ROBERT J. HARDING F.C.A.

Président du Conseil, Brookfield Asset Management Inc.

Fellow de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Récipiendaire de la médaille du Jubilé de la Reine pour services à la communauté et doctorat honorifique en droit de l'Université de Waterloo. Mandats d'administrateur en cours : Brookfield Asset Management, AGO, Norbord Inc. et Papiers Fraser Inc. M. Harding est également président du conseil des gouverneurs de l'Université de Waterloo, du Conseil d'administration de Centraide du Grand Toronto et fiduciaire du Toronto Hospital for Sick Children. Nommé au Conseil d'administration en mai 2005. Comités : président du Comité de restructuration; vice-président du Comité de vérification.

CLAUDE LAJEUNESSE

Président, Université Concordia, Montréal, Québec

Ancien président de l'Université Ryerson, à Toronto, et président-directeur général de l'Association des universités et collèges du Canada. Mandats d'administrateur en cours : TD Meloche Monnex, Fondation canadienne du foie, Conseil canadien des chrétiens et des juifs, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Pointe-à-Callière, Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Nommé au Conseil d'administration en mars 2005. Comités : vice-président du Comité de restructuration et membre du Comité des sciences et de la technologie.

JAMES (JASPER) MCKEE

Professeure émérite à l'Université du Manitoba, Winnipeg, Manitoba

Ancien professeur de physique à l'Université du Manitoba et ancien directeur de l'Accelerator Centre. Ph.D. (physique nucléaire) Queen's Belfast, DSc University of Birmingham, Royaume-Uni. Fellow de l'Institute of Physics (R.-U.); ancien président de l'Association canadienne des physiciens et physiciennes et ancien membre du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie. Mandats d'administrateur : Smartpark à l'Université du Manitoba (deux mandats), Canadian Club of Winnipeg (président, 2006), Westminster Housing Society. Membre élu de l'Académie européenne des Sciences. Également rédacteur en chef de la revue Physics in Canada (1995-2007). Récipiendaire de la médaille du Jubilé de la Reine, de la médaille Peter Kirby Memorial de l'Association canadienne des physiciens et physiciennes et de la médaille McNeil de la Société royale du Canada. Comités : président du Comité des sciences et de la technologie et membre du Comité des ressources humaines et de la gouvernance.

STELLA THOMPSON

Conseillère en gouvernance d'entreprises et administratrice, directrice et cofondatrice de la Governance West Inc., Calgary, Alberta

Mandats d'administrateur en cours : Alberta's Electricity Balancing Pool, Alberta WaterSmart, Calgary Airport Authority, Calgary Herald Advisory Board, Genome Alberta (vice-présidente) et Talisman Energy Inc. Récipiendaire du titre ICD.D octroyé par l'Institut des administrateurs de sociétés et, en 2005, reconnue par le Women's Executive Network et la Richard Ivey School of Business de l'University of Western Ontario comme l'une des 100 femmes les plus influentes au Canada. Ancienne vice-présidente de Petro-Canada. Nommée au Conseil d'administration en septembre 2002. Comités : présidente du Comité des ressources humaines et de la gouvernance et membre du Comité de vérification.

BARBARA TRENHOLM

Professeure, Faculté des sciences administratives, Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton, N.-B.

Fellow de l'Ordre des comptables agréés. Autres mandats d'administrateur : Plazacorp Retail Properties Ltd. Ancienne membre du conseil d'administration de l'Institut Canadien des Comptables Agréés; co-présidente de la Commission des pensions de l'Université du Nouveau-Brunswick; présidente de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick et doyenne intérimaire de la faculté des sciences administratives de l'Université du Nouveau-Brunswick. Nommée au Conseil d'administration en juin 2002. Comité : présidente du Comité de vérification.

GROUPE DE DIRECTION

ROBERT G. VAN ADEL

Président-directeur général

GLENN ARCHINOFF

Vice-président, Surveillance de la conformité et de l'entreprise et Affaires réglementaires

RICHARD V. COTÉ

Vice-président, Finances

RON CULLEN

Vice-président, Projets

ALLAN A. HAWRYLUK

Vice-président principal, avocat général principal et secrétaire général

JERRY HOPWOOD

Vice-président, Mise au point des réacteurs

MICHAEL INGRAM

Vice-président, Services CANDU

BRIAN MCGEE

Vice-président, Laboratoires nucléaires

BETH MEDHURST

Vice-présidente principale, Ressources humaines

KEN PETRUNIK

Vice-président principal et directeur principal de l'exploitation

MICHAEL ROBINS

Vice-président principal et directeur général des finances

DAVID F. TORGERSON

Vice-président principal et responsable principal des techniques

GOVERNANCE

La gouvernance d'EACL continue de reposer sur les pratiques exemplaires des sociétés ouvertes et se conforme aux mesures applicables contenues dans l'*Examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada* du Secrétariat du Conseil du Trésor (février 2005). Cet examen, qui traite des aspects clés de la gouvernance pour les sociétés d'État, renferme 31 mesures visant à maintenir les meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise au sein des sociétés d'État. Le Conseil d'administration reconnaît qu'une gouvernance efficace est un processus permanent qui exige l'amélioration continue des processus de l'entreprise nécessaire pour assurer un degré élevé de reddition de comptes. En 2006, EACL a continué de mettre en œuvre et de renforcer ses activités de gouvernance pour améliorer la reddition de comptes et la transparence à l'échelle de toute l'organisation. Par exemple, le Conseil a approuvé la création du Bureau de la surveillance de la conformité et de l'entreprise qui aide les membres du Conseil et de la haute direction à gérer les risques et à protéger les actifs de l'entreprise. Grâce au cadre de conformité, le Conseil a à sa disposition un mécanisme lui permettant de faire en sorte que les politiques et les procédures de l'entreprise soient suivies et gérées conformément aux lois et aux règlements en vigueur.

Le Conseil

La structure de gouvernance d'EACL est semblable à celle des sociétés ouvertes, les membres du Conseil d'administration étant nommés par l'actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada.

Le président du Conseil, le président-directeur général et les administrateurs sont tous nommés par l'actionnaire par décret. En 2006, le Conseil a orienté, commenté et évalué les plans stratégiques d'EACL et a approuvé ses principaux contrats et projets.

Le Conseil d'administration se compose de huit membres indépendants, dont aucun n'a un intérêt, commercial ou autre, dans l'entreprise. Les activités commerciales d'EACL sont régies par le Conseil d'administration, qui assure les responsabilités clés de gérance qui sont définies dans sa charte. Ces responsabilités comprennent la surveillance de la gestion financière, l'identification des principaux risques, l'approbation de l'orientation stratégique de l'organisation, l'examen des objectifs de politique publique de la Société ainsi que la satisfaction des obligations juridiques générales. Afin d'assurer une plus grande efficacité sur le plan structurel, les activités du comité de sélection ont été fusionnées avec celles du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, tandis que les activités du comité d'évaluation des risques, qui a été aboli, ont été prises en charge par le Conseil.

En 2006–2007, le Conseil s'est réuni 4 fois pour un total de 6 jours et a tenu 6 téléconférences pour un total de 12 réunions, tandis que les comités ont tenu un total de 25 réunions. Les frais totaux de déplacement et frais connexes du Conseil se sont établis à 12 794,75 \$ comparativement à 10 863,92 \$ au cours de l'exercice précédent. Les présences de tous les administrateurs aux réunions du Conseil et des comités pendant l'exercice écoulé figurent ci-dessous.

Tableau des présences des administrateurs aux réunions du Conseil et des comités, 2006–2007

Directeur	Vérification (5 réunions)	Sciences et technologie (3 réunions)	Ressources humaines et gouvernance (6 réunions)	Évaluation des risques (3 réunions)	Restructuration (2 réunions)	Sélection (6 réunions)	Conseil d'administration (12 réunions)
M. Burns ¹	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2/2	s.o.	2/3
J.-P. Soublière ²	3/4	1/2	3/4	2/2	s.o.	s.o.	9/10
R. Van Adel	s.o.	3/3	s.o.	3/3	s.o.	s.o.	11/11
M. Aubut	s.o.	s.o.	3/6	s.o.	s.o.	6/6	10/12
P. Dhillon ³	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2/4
R. Harding	5/5	s.o.	s.o.	2/3	2/2	s.o.	10/12
C. Lajeunesse	s.o.	3/3	s.o.	3/3	2/2	s.o.	9/12
J. McKee	s.o.	3/3	6/6	s.o.	s.o.	s.o.	11/12
M. Paikin ⁴	s.o.	s.o.	4/4	3/3	s.o.	6/6	11/11
D. Thompson ⁵	s.o.	2/2	s.o.	3/3	s.o.	s.o.	11/11
S. Thompson	5/5	s.o.	6/6	s.o.	s.o.	4/6	10/12
B. Trenholm	5/5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	12/12
Membres externes du comité de sélection							
H. Wynne-Edwards						5/6	
A. Taylor						6/6	

¹ Michael Burns a été nommé président du Conseil le 30 octobre 2006

² Jean-Pierre Soublière a démissionné le 31 décembre 2006

³ Peter Dhillon a démissionné le 31 mai 2006

⁴ Marnie Paikin a démissionné le 23 janvier 2007

⁵ Douglas Thompson a démissionné le 15 janvier 2007

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE CONSOLIDÉE DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(non vérifiés)

(en millions de dollars)

	2007	2006*	2005*	2004*	2003*
Opérations commerciales					
Revenus	514 \$	303 \$	283 \$	407 \$	\$ 473 \$
Intérêts créditeurs	19	17	18	20	9
Bénéfice net avant l'investissement dans le développement du réacteur CANDU avancé (ACR-1000)	80 \$	48 \$	72 \$	75 \$	32 \$
Financement de l'ACR-1000	-	60	35	46	-
Coûts de développement de l'ACR-1000	69	61	90	67	36
Bénéfice net (perte nette)	11	47	17	54	(4)
Technologie					
Revenus	41 \$	87 \$	55 \$	60 \$	89 \$
Financement	123	120	118	127	128
Gains	-	61	-	-	-
Bénéfice net (perte nette)	(70)\$	33 \$	(51)\$	(19)\$	(8)\$
Gestion du passif					
Financement	68 \$	56 \$	47 \$	50 \$	48 \$
Perte nette	(84)\$	(75)\$	(1 807)\$	(68)\$	(40)\$
Situation financière					
Trésorerie, équivalents de trésorerie, trésorerie distincte et placements à court terme	141 \$	111 \$	67 \$	125 \$	159 \$
Stocks d'eau lourde	299	299	300	300	427
Dépenses en immobilisations	84	56	8	14	22
Immobilisations corporelles	246	188	135	127	128
Provision pour déclassement et gestion des déchets	2 928	2 847	2 750	945	915
Créditeurs à long terme (sauf la tranche exigible à moins d'un an)	47 \$	46 \$	3 \$	4 \$	5 \$
Autres					
Revenus provenant des exportations	124 \$	183 \$	225 \$	358 \$	361 \$
Effectif à temps plein	4 135	3 604	3 221	3 214	3 334

*Certains de ces montants ont été reclassés selon la présentation des états financiers de 2007

BUREAUX D'EAACL

CANADA

EAACL

Sheridan Park
2251, promenade Speakman
Mississauga (Ontario)
Canada L5K 1B2

EAACL

Laboratoires Chalk River
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

EAACL

Laboratoires Whiteshell
Pinawa (Manitoba)
Canada R0E 1L0

EAACL

Place de Ville, Tour B
112, rue Kent, bureau 501
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0S4

EAACL

1000, rue de la Gauchetière Ouest
14^e étage, bureau 1440
Montréal (Québec)
Canada H3B 4W5

EAACL

1400, rue Bayly
unités 20-22
Pickering (Ontario)
Canada L1W 3R2

EAACL

Bureau de gestion des déchets
radioactifs de faible activité
1900, promenade City Park
Bureau 200
Gloucester (Ontario)
Canada K1J 1A3

EAACL

Point Lepreau
Bureau de remise en état
430, promenade Bayside
Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)
Canada E2J 1A8

É.-U.

EAACL Technologies

481 North Frederick Ave.
Suite 405, Gaithersburg
Maryland 20877 USA

CORÉE DU SUD

4^e étage, immeuble IL Won
1000-1 Daechi-dong,
Kangnam-Ku
Séoul 135-280
Corée du Sud

CHINE

Bureau 2912, Tour nord
Beijing Kerry Centre
1 chemin Guang Hua
Chao Yang District
Beijing 100020
République populaire de Chine

Demandes d'information

Demandes d'information émanant
du public/des médias
Téléphone : 905-823-9040 poste 7539
Sans frais : 1-866-886-2325

Services de marketing

Courriel : info@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca

English version

The English version of this
annual report will be provided
upon request.

Canada



IMPRIMÉ AU CANADA • PRINTED IN CANADA
CC1-3/2007F-PDF • ISBN: 978-0-662-09620-7
CATALOGUE #: AECL-12216



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE
2251, PROMENADE SPEAKMAN
MISSISSAUGA (ONTARIO)
CANADA L5K 1B2
TÉL. : 905-823-9060
TÉLÉC. : 905-823-7565

WWW.AECL.CA